

LEVAS



SPÉCIAL
FRATERNITÉ

**En léguant au
Secours Catholique,
poursuivez le combat
contre la pauvreté**

Émilie dans son nouveau logement

Aide au logement, réinsertion sociale et professionnelle, lutte contre l'isolement, action internationale... : depuis 70 ans, le Secours Catholique se bat sur tous les fronts de la pauvreté. En léguant tout ou partie de vos biens au Secours Catholique – Caritas France, vous transformerez le fruit de votre vie en actions solidaires, concrètes et durables, au bénéfice de milliers de personnes démunies.
Le legs au Secours Catholique, rien n'arrête la générosité.



DEMANDE D'INFORMATION LEGS ET ASSURANCE-VIE

Complétez et retournez ce coupon à : Secours Catholique - Corinne Gorret - 106 rue du Bac - 75341 Paris Cedex 07

Je souhaite recevoir votre brochure d'information sous pli confidentiel, gratuitement et sans engagement.

M. Mme. Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. (facultatif) : _____ E-mail (facultatif) : _____ @



Pour en savoir plus ou
POUR UN CONSEIL PERSONNALISÉ,
contactez

Corinne GORRET
au 01 45 49 71 08

ou par mail :
corinne.gorret
@secours-catholique.org





DOSSIER - ENSEMBLE, RÉUSSISSIONS p.13



ENTRETIEN - JEAN-PIERRE LE GOFF : PEUT-ON VAINCRE LA DÉFIANCE ? p.22



DÉCRYPTAGE - LES COLOS PEUVENT-ELLES REDEVENIR COOL ? p.28

ACTUALITÉS

- 5 - Édito
- 6 - Actualité Juridique et institutionnelle
- 8 - Actualité Société
- 10 - Social sans frontières

DOSSIER

- 13 - Ensemble, réussissons : la Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité le 25 septembre 2021

ENTRETIEN

- 22 - Jean-Pierre Le Goff : Peut-on vaincre la défiance ?

MÉTIER

- 28 - Décryptage : Les colos peuvent-elles redevenir cool ?
- 32 - CNAV : Quand Internet aide à bien vieillir chez soi

LE CAHIER DES RÉSEAUX

- 36 - **ADMR** - Une transformation digitale au service de l'humain
- 37 - **ADMR** - Crise sanitaire : quels principaux enseignements ?
- 38 - **VVL** - Une classe de découvertes pour chaque génération d'écolier
- 40 - **Pacte civique** - Le citoyen-usager, ce gêneur... ou la défiance inversée
- 41 - **Mutualité française** - Comment mieux prendre en compte l'état de la santé mentale en France ?
- 42 - **Cnas** - Une activité en constante augmentation

Plaine réussite pour
les XIV^e Assises nationales de
la protection de l'enfance !



RÉDACTION

Directeur éditorial : Jean-Louis Sanchez,
Directrice déléguée : Karine Senghor
Rédacteur en Chef : Christophe Robert
Directeur artistique : Ylli Demneri
Ont collaboré à ce numéro :
Michel Borgetto, José-Marie Latour,
Olivier Van Caemerbèke, Hélène Padieu, François Dress.

Conseil d'orientation :

Thierry d'Aboville, directeur général de l'Union ADMR ; **Alain Cantarutti**, Fédération des centres sociaux ; **Hervé Carré**, consultant ; **Marlyse De Wever**, directrice de la communication de la FEHAP ; **Vincent Figureau**, responsable des relations extérieures de la Mutualité française ; **Bernard Foucaud**, consultant ; **Luc Gateau**, président de l'UNAPEI ; **Didier Lesueur**, directeur général de l'ODAS ; **Mohamed L'Houssni**, directeur de l'association RETIS ; **Catherine Nironi**, directrice du Cedis (association d'insertion professionnelle) ; **David Passeron**, responsable de la communication du RENESS ; **Marie-Christine Paviet**, consultante ; **Jean-Claude Placard**, consultant ; **Jean-Marie Pujol**, secrétaire général de NEXEM ; **Jean-Paul Raymond**, consultant ; **Jacky Richard**, délégué général du Pacte Civique ; **Jean-Pierre Riso**, président de la FNADEPA ; **Marie-Christine Sarre**, consultante ; **Cédric Szabo**, directeur général de l'AMRF ; **Jérôme Voiturier**, directeur général de l'UNIOSS.

ÉDITION

Éditeur, Directeur de la publication :

Jean-Louis Sanchez

Directrice déléguée :

Karine Senghor

ANNONCES CLASSÉES :

Tél. : 01 53 10 24 10

ABONNEMENTS :

Maria Lillo (responsable)

Tél. : 01 53 10 24 10

Mail : maria.lillo@lejas.com

Tarifs : 1 an/10 numéros

France : 75 euros - Étranger : 94 euros

Vente au numéro : 9 euros

PUBLICITÉ :

Le Jas - Tél. : 01 53 10 24 10

Le Journal des acteurs sociaux est édité par l'Action sociale, SARL au capital de 91 469,55 euros RCS PARIS B 420 743 346
Siège social : 13, boulevard Saint-Michel - 75005 Paris
Numéro de commission paritaire : 1223 T 85246
Mensuel - Dépôt légal : juin 2021 - ISSN : 2275-4709
PAO : Journal des acteurs sociaux

Imprimé en France

chez GDS



ÉDITORIAL

JEAN-LOUIS SANCHEZ

Directeur éditorial

Le lourd silence des électeurs

Deux Français sur trois n'ont pas voté, et pire encore, quatre jeunes sur cinq. Après un si pitoyable constat, plus personne n'osera nier la gravité de la fracture démocratique.

Certes, pour se rassurer, certains évoqueront le fait qu'il ne s'agit que de scrutins locaux, aux enjeux mal définis. Et c'est en partie vrai. Quand on brise avec de mauvaises réformes tous les anciens repères qui définissaient le travail d'un maire, d'un conseiller départemental, d'un conseiller régional, on finit par dissuader tous les électeurs. Mais en réalité le désamour démocratique est bien plus profond. La pandémie a mis en relief toutes les vulnérabilités de notre monde, sur le plan sanitaire, environnemental, économique, social. Or, pour chacune de ces préoccupations, le politique ne donne aucune perspective susceptible de mobiliser les énergies.

Le diagnostic est flagrant en ce qui concerne la crainte de nouveaux variants du Covid-19 et les très inquiétants constats du dernier rapport du GIEC. On attendait des mesures déterminantes concernant la vaccination, seul rempart contre le Covid-19. Or, on continue à tolérer que près d'un Français sur trois refuse de se faire vacciner, dont de nombreux professionnels de santé. Qu'attendent donc les politiques pour pénaliser tous les récalcitrants ? Sur le climat, alors que l'on relevait ces jours-ci à Moscou et à Vancouver des températures proches de 50°, on aurait pu attendre, comme vient de le suggérer Nicolas Hulot, de faire de cet enjeu la toute première des priorités et ce, "quel qu'en soit le prix à payer". Car il va falloir faire en dix ans ce que l'on avait prévu de faire en trente ans pour ralentir cette fuite suicidaire vers l'abîme.

C'est cette incapacité à décider qui explique l'abstention et donc le profond silence de nos concitoyens. *Le Jas* le dit depuis de nombreuses années : il est grand temps que les acteurs politiques s'activent à traiter de la vulnérabilité des populations, plutôt que de leur propre vulnérabilité électorale. L'action politique en sortira grandie et la démocratie retrouvera toutes les couleurs de l'espérance.

SYNDICATS

Participation électorale en baisse



© iStock

Le Haut Conseil au dialogue social et la Direction générale du travail ont publié récemment les chiffres de la représentativité syndicale. Dans le secteur privé, la CFDT arrive en tête, suivie par la CGT, Force ouvrière, la CFE-CGC et enfin la CFTC. Cette distribution est la même qu'il y a cinq ans, lors de la dernière mesure en 2017. Mais la diffé-

rence est un décrochage du taux de participation. En effet, seuls 38,24% des salariés ont voté pour leurs représentants syndicaux, les abstentions augmentant de plus de 4 points. Ce désamour des salariés serait dû, selon certains responsables syndicaux, aux ordonnances Macron de 2017 supprimant les délégués du personnel et les comités d'entreprise pour les remplacer par une seule instance, le Comité social et économique (CSE). Pour d'autres, comme Cyril Chabanier, président de la CFTC, il s'agit d'un mouvement global de rejet, de la représentation syndicale au même titre que la représentation politique. "Une mauvaise nouvelle pour la démocratie", commente Laurent Escure, secrétaire général de l'UNSA.

OMS

Création d'un centre mondial de prévision des épidémies



La crise du Covid-19 a mis en évidence les lacunes des États et des organisations internationales pour gérer les renseignements sur les pandémies et épidémies et mettre en place des actions coordonnées. "Les virus se déplacent rapidement, mais les données peuvent se déplacer encore plus vite. En disposant de bonnes

informations, les pays et les communautés peuvent garder une longueur d'avance sur les risques", a indiqué Tedros Adhanom Ghebreyesus, chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). C'est pourquoi cet organisme a annoncé la création d'un centre mondial de détection et de prévision des épidémies, qui serait implanté à Berlin. Doté par l'Allemagne d'un financement de 30 millions d'euros par an, ce centre devrait ouvrir ses portes en septembre prochain. Il réunira institutions gouvernementales, universitaires et privées du monde entier.

ÉDUCATION NATIONALE

Une meilleure formation des personnels sur la laïcité

Dans un rapport remis le 14 juin au ministre de l'Éducation nationale par Jean-Pierre Obin, ancien inspecteur général (voir *Le Jas* 251 de novembre 2020), celui-ci préconise de mettre en place un vaste plan de formations pour mieux diffuser les enjeux de la laïcité à l'école. En effet, missionné après l'assassinat de Samuel Paty en octobre 2020, le rapporteur souligne une "confusion intellectuelle" sur ce thème, tant de la part des enseignants que des autres personnels et des élèves. Ces formations seront basées sur mille formateurs, ayant suivi eux-mêmes une formation intensive, et qui sillonneront les écoles, collèges et lycées sur tout le territoire français. Ce programme sera également insufflé dans les formations initiales des enseignants, qui devront dorénavant plancher sur la transmission des valeurs de la République. Une mesure encourageante pour favoriser la promotion de la citoyenneté à l'école.

ÉGALITÉ TERRITORIALE

Vers des revenus de plus en plus homogènes



© iStock

Depuis un siècle, la France réduit constamment ses inégalités territoriales, en particulier celles qui concernent les

revenus des habitants. C'est ce qui ressort d'une étude menée par trois chercheurs en économie, Florian Bonnet, Hippolyte d'Albis et Aurélie Sotura, synthétisée dans un article "Inégalités de revenus entre départements français : un recul séculaire", publié sur le blog de la Banque de France. Il y a un siècle, une partie des départements, surtout ceux de l'ouest et du sud-ouest, comportaient majoritairement des populations "pauvres" ou "très pauvres" et, d'autres, en région parisienne et dans le nord-est étaient plutôt riches. Les données récentes montrent un maillage départemental beaucoup plus homogène, à l'exception de Paris et de sa banlieue ouest, encore fortement au-dessus du revenu fiscal moyen.

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Un nouveau projet de loi controversé



© iStock

Alors qu'enfle le débat sur la place des mineurs étrangers non accompagnés, un projet de loi vise à mieux cadrer le fichage de ces populations à des fins de contrôle policier. Le projet propose notamment le recours obligatoire au fichier d'aide à l'évaluation

de la minorité (AEM). L'Unicef France met en garde contre un mélange des genres, et le président de Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel, rappelle que "les agents de l'Aide sociale à l'enfance n'ont pas à être suppléants du ministère de l'Intérieur". En revanche, certaines dispositions comme l'enregistrement des empreintes digitales ont déjà été écartées du projet de loi, au grand dam de ceux qui estiment que les actes de délinquance sont principalement commis par ces populations.

INSEE

Un excès d'optimisme

Dans une note publiée le 1^{er} juillet, l'Insee estime que l'activité économique rebondira de 6% en 2021 (avec un taux de chômage de 8,2%) et devrait retrouver le niveau de 2019 très rapidement, grâce à une solide reprise de la consommation. Même si l'institut prend quelques précautions concernant les incertitudes de la crise sanitaire, cette prévision semble très optimiste. En effet, la région parisienne, qui représente plus d'un tiers de la richesse du pays, est en situation périlleuse. Désertée par les touristes mais aussi par les consommateurs locaux, les commerces ferment les uns après les autres et le mouvement ne semble pas passer. Et ses pôles de développement, comme les aéroports, sont confrontés aux pires difficultés. De même, en Occitanie, par exemple, la paralysie du transport aérien fragilise considérablement Airbus. L'analyse statistique devrait s'enrichir plus souvent d'une analyse qualitative pour conserver toute sa crédibilité.

CARTON VERT



© DR

À **Véronique Devise**, travailleuse sociale des Hauts-de-France, connue pour sa défense active des migrants, qui vient de prendre la présidence du Secours Catholique.



© DR

À **la Fondation privée des époux Varelle**, qui finance l'apprentissage du violon pour palier l'échec scolaire dans les quartiers défavorisés. Depuis la rentrée 2020, 2 600 élèves de la région parisienne en bénéficient, et l'objectif est de soutenir 10 000 enfants d'ici 2025.



© DR

À **Jean Birnbaum**, écrivain, pour son remarquable essai *Le courage de la nuance* (Éditions du Seuil), qui cite dès les premières pages les mots précieux d'Albert Camus : "Nous étouffons parmi les gens qui croient avoir absolument raison".

CARTON ROUGE



© DR

À **Anne Egerszegi**, juge des référés au Conseil d'État, qui n'a pas hésité à suspendre l'application de la réforme de l'assurance chômage pour une raison économique, outrepassant le rôle du Conseil d'État, garant de la seule conformité au droit.



© DR

À **Alexandra Henrion-Caude**, généticienne, omniprésente dans les médias pour promouvoir le combat contre la vaccination, à un moment où le développement de nouveaux variants nécessite au contraire la mobilisation de toutes les énergies en faveur de la vaccination.



© DR

À **Yves Charpenel**, président de la Commission de déontologie des élus du Conseil de Paris, qui n'a toujours pas obtenu que l'ensemble des conseillers de Paris publient leurs déclarations d'intérêts, conformément au principe de transparence affiché par la Mairie.

CINÉMA

Le grand écran retrouve son public



© iStock

Rouvées dans un premier temps en demi-jauge, les salles de cinéma se félicitent d'un redémarrage au-delà de leurs espérances. Le public, longtemps frustré des salles obscures, n'a pas attendu pour s'y précipiter, bien que la programmation ne leur

propose que peu de blockbusters et de sorties récentes. Ainsi, 3,4 millions d'entrées ont été enregistrées en une dizaine de jours, malgré les contraintes de distanciation. Puis la disparition du couvre-feu, et le retour à la jauge normale, devraient permettre aux cinémas de retrouver leur public de façon plus durable après ce premier mouvement enthousiaste, et de rattraper autant que faire se peut un chiffre d'affaires qui a connu une baisse de 1,6 milliard d'euros pendant la crise sanitaire.

LOGEMENT

Un poids de plus en plus lourd dans le budget des ménages

Selon l'OCDE, le poids du logement dans les dépenses des ménages dans les pays développés a connu une hausse de près de 20% (2010 à 2020). Les ménages consacrent désormais à cette dépense près d'un tiers de leurs revenus. Cette tendance se vérifie en France, en raison notamment de l'augmentation des prix de l'immobilier, qui ont bondi en moyenne de 88% ces vingt dernières années. Il faut aujourd'hui en moyenne treize ans de revenus pour devenir propriétaire d'un 100 m², soit cinq ans de plus qu'en 2000.

IMMOBILIER

L'attrait des petites villes devient spectaculaire



© iStock

La crise sanitaire a fait émerger une attirance inédite des ménages pour les petites villes. Le site [seloger.com](https://www.seloger.com) a souhaité étudier sérieusement ce phénomène, en procédant à une vaste enquête auprès des porteurs de projets d'achat immobilier dans le neuf, afin de mesurer cette tendance. L'étude confirme que 46% des potentiels acheteurs ciblent une agglomération de moins de 20 000 habitants, contre 15% en mai 2020. "S'il est encore trop tôt pour parler de véritable exode urbain, force est de reconnaître que la crise sanitaire semble booster le pouvoir d'attraction des petites villes. Avant le premier confinement, celles-ci tendaient –métropolisation oblige à se vider au profit des grandes" indique le site. Avec le développement rapide du télétravail, un critère de choix important est désormais la présence d'un extérieur (jardin ou terrasse), devenu impérieux pour beaucoup lors des épisodes de confinement. Cette évolution subite des priorités pourrait bien faire émerger une redistribution des populations plus rapide que prévue.

ÉCOLOGIE

Les ressorts du scepticisme

Après avoir dénoncé le climatoscepticisme à l'œuvre depuis plus de dix ans dans l'opinion, le journaliste scientifique Stéphane Foucard, dans une tribune du 25 mai dans *Le Monde*, s'inquiète de la même tendance à propos de l'effondrement du vivant. En effet, chacun sait que les écosystèmes rendent interdépendantes toutes les espèces, du végétal à l'humain. Or de nombreuses études indiquent une accélération, jamais vue dans l'histoire de notre planète, de la fragilisation et de la disparition de milliers d'espèces. Mais le scepticisme est de nouveau de mise, et plus gravement peut-être que pour le réchauffement climatique, car le déni provient aujourd'hui principalement de la communauté scientifique elle-même, dont une partie multiplie les controverses, traitant les rapports des autres d'exagérés ou d'alarmistes. Et si, au lieu de se chamailler sur l'exactitude des données, on débattait plus sur leurs effets en chaîne ? Car l'homme survivra-t-il à la fin des abeilles qui a déjà perdu 2/3 sa population ?



© Pixabay

INTERGÉNÉRATIONNEL**Des échanges linguistiques pour briser l'isolement**

© Oldyssey

Mis en place lors du premier confinement de mars 2020, le dispositif ShareAmi, porté par l'association Oldyssey, s'inspire d'une expérience à l'origine brésilienne. Il s'agit de proposer à des personnes âgées, à domicile mais aussi

en établissements, de prodiguer par internet des cours de français sous forme de conversations à des jeunes de tous les pays. Outre le fait de pallier l'isolement des personnes pendant la crise sanitaire, il s'agit surtout de valoriser la capacité des seniors à être utiles. La plateforme se charge de mettre en relation des binômes, selon leurs disponibilités, leurs demandes et leurs centres d'intérêt. Le programme compte déjà 450 personnes âgées volontaires, pour 6 800 inscrits désireux d'apprendre le français. Contact : contact@shareami.org.

MÉDICAMENTS**Une vaste étude précise les effets secondaires de la pandémie sur la santé**

© iStock

Le groupement d'intérêt scientifique Epi-Phare (composé de l'Assurance maladie et l'Agence nationale de sécurité du médicament) a publié, le 27 mai, les résultats d'une étude de grande ampleur auprès des pharmacies de ville concernant les achats

de médicaments pendant la pandémie. Quatre milliards de prescriptions ont ainsi été analysées concernant des affections dans 55 classes thérapeutiques. Elles confirment que de très nombreuses problématiques de santé, hors Covid-19, ont été altérées durant cette période. Si les gestes barrière ont fait chuter les infections ORL dans leur ensemble, avec une utilisation moindre des antibiotiques notamment, la plupart des autres maladies ont plutôt augmenté en nombre et en gravité, comme les cancers, détectés plus tard que d'habitude, ou les troubles cardio-vasculaires dus à l'absence d'exercice physique. Et surtout, les troubles anxieux et la dépression, sont particulièrement visibles avec un dépassement de 3,4 millions de prescriptions d'anxiolytiques, antidépresseurs, somnifères, par rapport aux doses habituellement prescrites.

EHPAD**Cesser de confondre protection et enfermement**

Alors que le gouvernement a annoncé son intention prioritaire de rendre les personnes âgées à leur vie sociale et familiale, avec notamment la politique vaccinale mise en place depuis le mois de mars, de nombreux Ehpads hésitent encore à rouvrir leurs portes aux visiteurs. Devant les réclamations des familles, qui estiment inhumain de maintenir leurs aînés dans cet isolement subi depuis déjà un an, et dont certaines ont saisi la Défenseure des Droits, Claire Hédon, sur ce sujet, la ministre déléguée à l'Autonomie, Brigitte Bourguignon, a publié un nouveau protocole appelant les directeurs d'établissements à porter une attention forte aux droits et libertés de leurs résidents, indiquant que, si des précautions sont toujours nécessaires pour assurer les gestes barrières, elles ne peuvent justifier de refuser le droit aux visites.

DÉPLACÉS CLIMATIQUES**Quand les colères de la Terre chassent les hommes**

© Pixabay

Dans nos pays européens, l'accroissement de l'afflux migratoire peut inquiéter sur la situation du monde. Mais ce n'est que le sommet

de l'iceberg. En effet, la première destination pour des personnes chassées de chez elles par des guerres ou des événements climatiques reste les régions avoisinantes, de leur propre pays. L'IDMC (Observatoire des situations de déplacement interne) a publié fin mai son rapport annuel. En 2020, près de 41 millions de personnes ont dû fuir leur domicile dans 149 pays, dont les trois quarts soit 31 millions en raison de catastrophes environnementales (tempêtes, inondations...), qui deviennent de plus en plus fréquentes et violentes. Avec une augmentation de 20% par rapport à 2019, c'est le score le plus élevé depuis des années. En théorie, ces déplacements devraient être de courte durée, le temps de réparer les dégâts, mais faute de moyens suffisants, la durée de cet exil s'allonge, voire devient permanente, annonçant dans un futur proche de grandes migrations climatiques.



© Pixabay

AFRIQUE DES PRÉJUGÉS HOSTILES CONTRE LA VACCINATION

Alors que seule 1 % de la production de vaccins contre le Covid-19 a profité au continent africain, avec l'aide notamment de l'initiative internationale Covax, les campagnes de vaccination mises en place se heurtent à une résistance des populations. Ainsi, au Soudan comme au Malawi, des milliers de doses qui n'avaient pas trouvé preneur, étant arrivées à expiration, ont été détruites. Et la République démocratique du Congo

a annoncé qu'elle rendrait à Covax 1,3 million de doses d'AstraZeneca non utilisées, soit 80 % de celles qu'elle a reçues. Selon le porte-parole de l'Unicef à Kinshasa, Jean-Jacques Simon, "le défi premier est celui de la communication". Effectivement, le Covid-19, qui n'a tué "que" 772 personnes au Congo Kinshasa, peine à être considéré comme une maladie dangereuse, face au paludisme (10 000 morts par an) ou la rougeole (6 000 morts en 2019).

INDE LA COMMUNAUTÉ SIKH AU SECOURS DES MALADES DU COVID-19



© Pixabay

Les Sikhs, qui ne représentent que 2% de la population indienne, ont une telle tradition de générosité que leur rôle caritatif dans la société indienne est considéré comme essentiel. Ainsi chaque Sikh reverse systématiquement 10% de ses revenus aux institutions communautaires, et la plupart sont également engagés dans le bénévolat. Récemment, le plus grand temple sikh de New Delhi, fermé en raison du confinement ordonné par le gouvernement, a été transformé en hôpital de fortune pour accueillir les malades, trop nombreux pour les hôpitaux officiels. Tout ça gratuitement, et sans distinction d'origine sociale ou de religion. 400 lits avec des concentrateurs d'oxygène, sans oublier les nécessaires ventilateurs (la température avoisine les 40°C), dix médecins, quinze infirmières bénévoles... L'hôpital peut gérer des situations d'urgence, tout en ayant un accord avec les autorités pour envoyer les cas les plus graves dans les hôpitaux de la ville. La solidarité ne s'arrête pas aux frontières du pays, car les Sikhs présents dans tous les pays du Commonwealth – Canada, Australie, Royaume Uni – se mobilisent pour envoyer oxygène et médicaments. Un magnifique exemple pour l'humanité.

TUNISIE LES MÉDECINS QUITTENT LE PAYS



© Pixabay

Salaires trop faibles, manque de personnel dans les hôpitaux, matériel défaillant... la médecine est malade en Tunisie. Et la crise du Covid-19 n'a pas arrangé la situation.

Près de 800 médecins quittent le pays chaque année, le plus souvent pour aller en France ou en Allemagne, bien que l'équivalence pour y exercer leur métier ne soit pas automatique. En 2020, l'Ordre des médecins tunisien a enregistré le taux record de 80 % des jeunes inscrits qui demandaient leur radiation pour partir à l'étranger.

CUBA L'ÉCONOMIE DU TABAC S'EFFONDRE



© Pixabay

Engendrée notamment par la crise du tourisme, avec une régression du nombre de touristes passant d'un million en 2019 à moins de 70 000 touristes ce premier trimestre 2021, la vente du tabac s'effondre à

Cuba. Si les exportations n'ont pas diminué, c'est l'achat par les touristes et par les Cubains eux-mêmes de plus en plus paupérisés qui a chuté très brutalement. Cette situation contribue à affaiblir l'économie de l'île, qui ne pourra se relever qu'avec la levée de l'embargo par les États-Unis, rétabli par Donald Trump, et dont Joe Biden ne s'est toujours pas soucié.

SÉNÉGAL

UNE CONCURRENCE INTERNATIONALE CATASTROPHIQUE POUR LES PÊCHEURS



© Pixabay

Le Sénégal a signé, en 2014 et en 2020, des accords internationaux, en particulier avec l'Union européenne, autorisant la pêche dans ses eaux territoriales. Car la côte sénégalaise a la réputation d'être l'une des plus poissonneuses du monde. Certes, cette autorisation s'accompagne d'une contrepartie financière (1,7 million d'euros versés chaque année par l'UE), mais la population sénégalaise éprouve une véritable trahison. Car la pêche traditionnelle à la pirogue ne peut pas concurrencer les super chalutiers étrangers, qui raflent la plus grande partie des poissons au large des côtes, avant qu'ils ne s'approchent de celles-ci. Ainsi, témoigne le président d'une association

de pêcheurs locaux, "au début, je prenais entre 140 et 150 kilos de poisson par jour. Aujourd'hui, si on ramène entre 15 et 20 kilos, c'est un exploit". Une des conséquences de l'appauvrissement économique de la région côtière est le départ vers l'Europe d'hommes et de femmes, de plus en plus nombreux, dans les eaux meurtrières de l'Atlantique.

SUÈDE

DES REBOISEMENTS, MAIS DE MAUVAISE QUALITÉ



© Pixabay

Depuis longtemps les Suédois sont convaincus d'avoir une approche pionnière en ce qui concerne la gestion des forêts. Mais les études les plus récentes approfondissant les mécanismes de constitution des sols et de biodiversité expriment une vérité beaucoup plus nuancée, voire inquiétante. En effet, la Suède utilise énormément de bois

pour ses industries phares et à l'exportation. Et si le pays est l'un des premiers qui a systématiquement replanté ses forêts pour en compenser l'exploitation par l'homme, il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, 90% des forêts sont artificielles, constituées d'arbres récents, mono-espèces, au sol nettoyé des troncs en décomposition. Cela induit un appauvrissement du milieu et une moindre aptitude à absorber le CO₂. Heureusement, une prise de conscience des enjeux fait bouger les lignes, et à l'heure où la Commission européenne réfléchit à une stratégie forestière au niveau de l'Union, le gouvernement suédois se penche également sur le sujet et compte bien garder son leadership.

LIBAN

LES BANQUES FACE À LEURS CLIENTS



© Pixabay

L'économie du Liban a fonctionné pendant des décennies sur un système bancaire artificiel, qui s'est effondré en 2019 avec l'accroissement incontrôlé de la dette. Depuis, les banques menacées de banqueroute ont bloqué les retraits d'argent de leurs clients. Plusieurs

centaines d'actions judiciaires ont été intentées par les épargnants contre leurs banques. L'avocat Fouad Debs, qui n'avait pas hésité lors de la catastrophe de Beyrouth en août 2020 à qualifier le système financier libanais de "criminel", indique : "On a eu une trentaine de succès en première instance, dans des affaires de transfert d'argent, de paiement de dettes ou de réouverture de comptes. Mais, en appel, ces procédures s'enlisent ou bien on perd".

CORÉE DU SUD

UN SYSTÈME DE RETRAITES DÉFAILLANT



© Pixabay

Avec un des taux de natalité les plus bas de la planète (1 enfant par femme), la Corée du Sud vieillit à grande vitesse. Les plus de 64 ans représentent aujourd'hui 15 % de la population, mais les projections démographiques sont alarmantes : les personnes âgées représenteraient 34 % de la population en 2040, et atteindraient 47 % en 2067. Or, le système des retraites est quasi inexistant dans ce pays. Ceux qui ont cotisé pendant au moins vingt ans peuvent prétendre à une pension à hauteur de 5 % de la moyenne de leurs anciens revenus. À Séoul, des grand-mères font désormais les poubelles. Une honte pour un des pays les plus riches du monde.



Envie d'innover ?
Inspirez-vous de ce qui marche

www.apriles.net



Apriles, l'Agence des pratiques et initiatives locales de l'Odas (Observatoire du développement et de l'action sociale) repère et expertise les initiatives inspirantes susceptibles d'être reproduites sur d'autres territoires.

ENSEMBLE, RÉUSSISSONS



**JOURNÉE NATIONALE
CITOYENNETÉ - FRATERNITÉ**

Samedi 25 septembre 2021

PAR JEAN-LOUIS SANCHEZ

L'APPEL ⁽¹⁾

Chacun le sait, la crise sanitaire va engendrer une période de graves incertitudes économiques et sociales dès la rentrée 2021. Mais, de ces difficultés peuvent naître aussi de nouvelles aspirations à un monde plus responsable et plus fraternel.

En effet, lorsque la vulnérabilité s'accroît, chacun prend davantage conscience de l'importance des liens sociaux et des repères collectifs, pour éviter le repli sur soi et la généralisation d'un climat de défiance qui fragilise l'unité nationale. Car une société divisée est une société désarmée. De plus, l'observation de notre société montre l'extraordinaire capacité de nos concitoyens, à agir avec inventivité pour renforcer le vivre-ensemble, tout particulièrement lorsqu'ils sont soutenus par les élus locaux et les associations. C'est pourquoi, les associations de maires et les grandes fédérations associatives demandent à tous les élus locaux et responsables associatifs de notre pays, d'organiser le 25 septembre 2021 une mobilisation sans précédent de tous nos concitoyens, autour d'une Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité, point de départ d'un mouvement qui devra s'enraciner dans la durée. Durant cette journée, toutes les communes de France sont invitées à mettre en œuvre des actions collectives ouvertes à tous les habitants, quelles que soient leurs cultures, leurs origines, leurs générations. Cette démarche, laissée à l'initiative de chaque commune ou de chaque association, pourra s'inspirer des Journées citoyennes, mais aussi d'autres expériences locales, avec pour principal objectif d'obtenir la plus grande participation possible des habitants. Osons agir tous ensemble, au-delà de nos clivages partisans et institutionnels, pour que, dans cette période difficile, l'engagement citoyen contribue durablement à consolider les liens d'écoute, d'entraide et de respect dans chaque territoire.

(1) - Cet appel émane des associations de maires, des grandes fédérations associatives dont celles du Cahier des Réseaux du Jas, de la Mutualité française et de diverses entreprises



Les enfants aussi répondent présent à la Journée citoyenne.

LE BAROMÈTRE DE LA FRATERNITÉ : PROGRESSION DE LA DÉFIANCE

Le Labo de la Fraternité est un collectif créé en 2017 par huit organisations : Coexister, Unis-Cité, Singa, Pacte Civique, Kawaa, Fabrique Spinoza, La Cloche et Fraternité Générale. Il est soutenu également par Solidarités nouvelles contre le chômage, la Fabrique du Nous, Entourage, In Site et Make.org. Il a pour objectif de “promouvoir les initiatives existantes, démultiplier les actions concrètes et porter un plaidoyer commun visant à inscrire la fraternité comme la finalité nécessaire de l’action politique et citoyenne”. Parmi ses actions, il produit chaque année un baromètre de la fraternité en France en partenariat avec l’institut de sondage Ifop.

Ce Baromètre 2021 de la Fraternité nous permet de brosser un portrait de l’état de notre société après un an et demi de pandémie.

Concernant l’ouverture à l’autre, les chiffres sont toujours aussi édifiants sur l’état de la défiance en France. En effet, 72 % de nos concitoyens estiment qu’“on n’est jamais trop prudent avec les autres”, contre seulement 28 % qui considèrent qu’“on peut faire confiance à la plupart des gens”. Le manque d’interactions s’explique principalement par le manque d’occasions (44%) et dans une moindre mesure par un manque d’envie (19%). Il semble également important de noter que 18 % des Français expliquent le manque de liens par l’absence de structures ou de lieux provoquant des moments de rencontre. Les trois quarts des Français indiquent avoir réalisé des actions avec des personnes de générations différentes (78 %), de milieux sociaux différents (76 %), de sexe opposé (77 %), mais aussi avec des personnes ayant une religion différente (69 %) ou une orientation sexuelle différente (68 %). Cette année, avec la pandémie de Covid-19, le Labo de la Fraternité s’est aussi intéressé aux relations intergénérationnelles : si 73 % des sondés estiment légitimes les restrictions sanitaires pour préserver la santé des plus fragiles, ils sont 47 % à considérer probable un conflit intergénérationnel après la crise. Parmi les moins de 35 ans, cette proportion passe à 63 %, et une grande majorité d’entre eux (78 %) considèrent leur jeunesse sacrifiée et affirment qu’ils auront à payer la dette contractée (86 %). Enfin, le Labo s’interroge sur la question de la diversité. À ce sujet, même si plus de huit Français sur dix considèrent que la diversité est “une bonne chose”, ils sont également nombreux à penser qu’elle génère des problèmes et des conflits (74 %), soit 6 points de plus qu’en 2016. De plus, une majorité de Français craignent de perdre leur identité et leurs valeurs (54 %), chiffre également en hausse depuis 2016. En ce qui concerne la venue d’étrangers en France, 71% des sondés estiment que notre pays compte beaucoup trop d’étrangers et 64 % que l’accueil de migrants augmente le risque de terrorisme.

C'est désormais manifeste : nous allons devoir apprendre à vivre avec une part de plus en plus grande d'incertitude. Alors que plus de soixante ans de développement sans menaces vitales nous ont fait oublier notre vulnérabilité collective, nous découvrons brutalement que nous sommes confrontés non seulement à une crise sanitaire, mais aussi à une crise économique et écologique. Or, notre pays est fragilisé, comme le montrent toutes les enquêtes et études récentes, par un rapport de confiance entre habitants et envers les pouvoirs publics de plus en plus ébranlé. Le problème n'est pas seulement celui de la régression des liens sociaux. C'est aussi celui de la déliquescence de tout ce qui fait société. Or, ce danger n'est pas suffisamment perçu par une opinion qui s'est longtemps rassurée, en veillant essentiellement à la défense des mécanismes de solidarité pour tous ceux qui se trouvent précipités dans la précarité économique. C'est précieux, mais cela ne peut suffire. En effet, l'isolement des familles, les divisions générationnelles, les sécessions communautaires constituent aussi des dangers redoutables pour la cohésion sociale de notre pays et donc sa capacité à affronter la crise.

DE LA CITOYENNETÉ PASSIVE À LA CITOYENNETÉ ACTIVE

C'est pourquoi, la définition de nouvelles formes de sociabilité aptes à redonner de la confiance à toute la population, quel que soit son territoire de vie, devrait être une priorité nationale. Et ce n'est pas facile, car un tel mouvement ne peut émaner des seules autorités publiques ou parapubliques. Il doit nécessairement naître des habitants, à travers leurs propres initiatives. Vouloir restaurer la confiance, c'est donc d'abord rappeler le rôle incontournable de la citoyenneté, dont il convient de redéfinir le sens.

En effet, celle-ci s'exprime essentiellement de nos jours à travers les élections et le paiement des impôts. Or, cette citoyenneté vécue exclusivement par voie de délégation renforce l'idée que le lien juridique est supérieur au lien social et qu'il suffit de développer les droits pour préserver le vivre-ensemble. Et on voit aujourd'hui les dérives inquiétantes qui en résultent pour la démocratie. Il faut donc revenir au fondement même du pacte républicain selon lequel la cohésion sociale ne peut résulter que d'un rapport harmonieux entre responsabilité individuelle et responsabilité collective, entre protection collective et engagement personnel, ce que l'on peut qualifier de citoyenneté active. Mais cette métamorphose est-elle possible dans un monde désabusé, dans lequel la liberté est définie comme une fin en soi, et non plus comme un moyen

d'accéder à une ambition collective ? On peut le penser, car comme l'a toujours dit Edgar Morin, et encore aujourd'hui à 100 ans, "lorsque la vulnérabilité s'accroît, chacun prend conscience de la nécessaire interdépendance entre voisins, entre générations, entre cultures", et donc de l'utilité de l'engagement citoyen.

D'ailleurs, avec la crise sanitaire, on a pu observer partout l'efflorescence d'initiatives individuelles pour combattre l'isolement et le repli sur soi. Et souvent ces démarches ont pu se déployer grâce au soutien d'associations, souvent regroupées dans des fédérations comme l'Uniopps, l'Unaf, la Fédération des centres sociaux, la Ligue de l'enseignement, l'ADMR... Sans omettre bien évidemment *Voisins Solidaires*, créée en 2007 par Atanase Périfan dans le sillage de la Fête des Voisins.

Cette conception plus active de la citoyenneté ne peut qu'engendrer une métamorphose du bénévolat (inspirée du Québec notamment), où celui-ci peut se déployer tout naturellement dans toutes les activités privées ou publiques. Au point que l'on s'excuse de ne pas être bénévole quand on est empêché de l'être. Une révolution culturelle qui nécessiterait d'abandonner certains schémas ancrés dans nos mentalités. Au XIX^e siècle, le bénévole était essentiellement la personne dévouée qui aidait les plus déshérités. Le nouveau bénévolat doit être celui de l'habitant qui agit bien au-delà des seules actions caritatives, sur tous les chantiers où son expérience peut servir (sociale, éducative, environnementale). Il ne se confond ni avec la charité ni avec la militance, il est avant tout une relation d'échange et de réciprocité qui conduit à une forme d'accomplissement, dans une activité choisie.

LES VALEURS D'ÉCOUTE, D'ENTRAIDE ET DE RESPECT

Les actions éducatives sont bien entendu concernées au premier chef. Il y a aujourd'hui 16 millions de retraités résidant en France. On pourrait, en mobilisant ceux d'entre eux qui le souhaitent, diversifier bien davantage l'offre socio-éducative, si précieuse pour la socialisation des enfants. On peut citer, par exemple, la création de clubs intergénérationnels dans les collèges et les lycées, axés sur la mémoire des quartiers, des métiers. Ce serait l'occasion de s'inspirer d'expériences remarquables, comme celle de "l'Outil en main", association qui organise le transfert de savoirs entre des artisans bénévoles et de jeunes enfants. Ou encore de celle de *Lire et Faire lire*, qui mobilise 18 000 bénévoles pour faire partager leur goût de la lecture à près de 500 000 enfants. De même, le parrainage dans le domaine de la protection de l'enfance pourrait être considérablement développé. Il y a aujourd'hui plus de 300 000 enfants protégés dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance, dont un grand nombre

ne perçoivent le monde des adultes qu'à travers des aidants salariés.

Certes, le monde de l'éducation populaire organise déjà dans toutes ses directions des actions prometteuses. Mais pour que toutes ces initiatives se généralisent, il serait précieux qu'elles s'accompagnent d'une mesure phare, la création dans le plus grand nombre possible de communes d'un espace de promotion de la citoyenneté et d'organisation du bénévolat, animé par des habitants et des associations pour orienter et accompagner les personnes dans la construction d'un parcours citoyen en adéquation avec leurs envies et les besoins du territoire. Un espace qui pourrait être qualifié de "maison de la fraternité".

UNE FRATERNITÉ CONCRÈTE

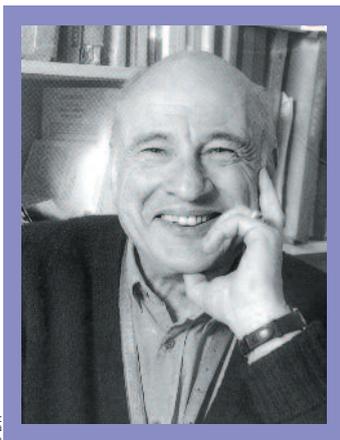
Cette relation entre citoyenneté et fraternité n'est pas anodine. En effet, la citoyenneté ne peut s'épanouir

sans une perspective stimulante, la fraternité, et inversement celle-ci ne peut s'enraciner sans l'engagement individuel de tous.

En effet, instaurée en 1848, la devise de la République a eu le mérite de traduire en peu de mots un modèle de développement fondé sur la promotion des individus mais aussi sur leur nécessaire coopération. Parce que l'excès de liberté peut nuire à l'égalité et parce que l'excès d'égalité peut nuire à la liberté, la fraternité s'impose comme une nécessaire synthèse. Celle qui rappelle à tous que la liberté et l'égalité doivent trouver leurs limites respectives dans l'indispensable reconnaissance d'une dépendance mutuelle. Et c'est sur ce sentiment d'appartenance à un même ensemble et à un même destin que peut se construire l'harmonie entre les personnes et entre les peuples.

Pourtant, la fraternité a été longtemps délaissée. Comme si l'on refusait d'y voir autre chose qu'une

EDGAR MORIN - TÉMOIGNAGE



© DR

Edgar Morin vient de fêter ses 100 ans, et il continue de nous interpellier sur la nécessaire métamorphose de nos postures individuelles et de nos priorités collectives. Il a toujours accompagné *Le Jas* et *l'Odas* dans ses démarches de promotion de la fraternité. Nous reproduisons ici des extraits de la conférence "Service public et fraternité" organisée par le Collectif Appel à la Fraternité au Sénat le 30 novembre 2004

"Je crois que le plus urgent aujourd'hui dans le triptyque liberté, égalité, fraternité, c'est la fraternité. En incitant à reconnaître les différences d'idées, d'opinions, de comportements d'autrui, tout en reconnaissant que nous sommes tous de la même espèce, la fraternité favorise la liberté. Mais, elle favorise aussi l'égalité, car elle nous oblige à lutter contre les inégalités, au moins les plus criantes.

Il nous faut donc examiner sous tous ses aspects, les façons de régénérer la fraternité, puisque nous en avons non seulement la nécessité, mais les virtualités. (...) Je crois qu'un mouvement en France qui montrerait, non par des promesses, mais par l'affirmation qu'il y a une voie pour en sortir, une voie solidaire, offrirait un espoir, un élan. Je crois aussi que cela nécessitera beaucoup d'efforts, de prise de conscience, car on recherche une réforme de vie, une réforme éthique. (...)

Je précise par ailleurs que les différentes fraternités ne doivent pas être considérées comme antagonistes. La fraternité que l'on a pour les nôtres, les proches ; la fraternité que l'on ressent en tant que membres de la même patrie ; la fraternité qu'il faudrait restituer entre Européens ; et la fraternité humaine, plus large... Toutes ces fraternités sont complémentaires et peuvent se féconder les unes les autres, à la condition que nous comprenions cette idée très simple, mais néanmoins difficile à admettre : le respect de l'unité dans la différence et de la différence dans l'unité."

valeur de rassemblement entre gens qui se ressemblent ou comme une aspiration de type caritatif. Or, c'est bien parce que le refus d'une société de défiance est aujourd'hui vital qu'il faut redonner tout son sens à la devise républicaine, en projetant la liberté et l'égalité vers le rassemblement des volontés et non pas vers leur éparpillement suicidaire.

Cette aspiration à une société plus fraternelle est d'ailleurs désormais partagée par tous ceux qui voient dans la progression de l'indifférence, de l'intolérance et de la haine le terreau de l'insécurité. La réapparition du mot "fraternité" dans le débat public et dans les médias montre bien que le concept est aujourd'hui d'actualité. La création d'un "Labo de la Fraternité" par de jeunes associations épaulées par d'autres moins jeunes, le démontre également. Ce sont des signes positifs, à condition que la fraternité ne devienne pas un nouveau terrain de jeu pour communicants, mais qu'elle se concrétise dans une démarche d'envergure apte à induire deux types de changements, celui de nos postures individuelles, et celui de nos choix collectifs.

L'UTILITÉ D'UNE JOURNÉE NATIONALE

Cette aspiration à un monde plus fraternel ne peut se concrétiser sans une forte collaboration des élus locaux. Car aucune expérience ne peut être réellement déterminante à l'échelle d'une communauté humaine, avec sa diversité d'individus, sans le soutien de toutes les énergies du territoire de vie concerné.

C'est ce qui donne une résonance particulière à la dynamique collective engendrée depuis quelques années par "La journée citoyenne" (www.journeeciyoienne.fr). Rappelons que "La journée citoyenne" a pour vocation de restaurer les liens sociaux, en incitant les habitants à définir et à réaliser ensemble des projets collectifs, pour apprendre à se connaître et à se reconnaître. Le processus ambitieux permet de découvrir des personnes invisibles, des talents ignorés, des volontés négligées. Et surtout, il donne à tous le sentiment d'être acteur, la fierté de participer à une œuvre collective et d'appartenir à une communauté de projet. C'est d'ailleurs ce souci de "faire ensemble pour vivre ensemble" qui explique que ce mouvement prenne aujourd'hui une ampleur étonnante, avec près de 2 000 communes déjà impliquées. Et qu'il soit en mesure d'afficher des résultats immédiats mais aussi durables, comme par exemple le développement des solidarités de voisinage, de réseaux de parentalité, d'échange de savoirs, de covoiturage etc.



© DR

Une réussite qui a incité les maires de ces communes à proposer, lors d'un congrès récent, de marquer la rentrée 2021 par une journée nationale, le 25 septembre, pour mobiliser l'ensemble de nos concitoyens autour des valeurs de citoyenneté et de fraternité. Cette démarche, laissée à l'initiative de chaque commune ou de chaque association, pourra s'inspirer des journées citoyennes, mais aussi d'autres expériences locales, avec pour principale objectif d'obtenir la plus grande participation possible des habitants. C'est pourquoi celle-ci doit être bien préparée, car dans tous les cas de figure c'est aux habitants eux-mêmes qu'il appartient de définir les modes d'organisation et les objectifs à atteindre.

Cette démarche est dorénavant portée par toutes les associations d'élus locaux, la Mutualité Française, un grand nombre de fédérations associatives, et des grandes entreprises, soucieuses de faire face à cette période ingrate de façon positive. C'est un choix audacieux que font toutes ces organisations, qui savent bien que ce n'est pas en une journée que notre société peut changer. Mais elles sont toutes convaincues qu'une telle journée peut aussi révéler, et c'est précieux, par l'adhésion du plus grand nombre, une soif de profond changement et la détermination de chacun d'y contribuer.

PROPOSITIONS D' ACTIONS POSSIBLES POUR LA JOURNÉE NATIONALE DU 25 SEPTEMBRE

À la suite d'une réunion organisée avec tous les partenaires de cette démarche en faveur de la journée nationale, une liste de propositions d'actions a été élaborée. Cette liste n'est pas exhaustive, et sera bientôt complétée d'autres propositions venant d'acteurs de terrain.

▶ Journées citoyennes

Lors du 25 septembre de nombreuses communes organiseront une Journée citoyenne. Celle-ci pourra être succincte, avec un ou deux chantiers, ou plus achevée. De plus cela peut être l'occasion de présenter la Journée citoyenne là où elle ne se fait pas encore, en montrant aux habitants les tenants et aboutissants de la démarche.

▶ Repas de quartier (la veille du 25)

Dans le cadre de la dynamique initiée par l'association *Voisins solidaires*, il est souhaitable d'organiser le 24 au soir un repas de quartier, ce qui permettra de s'inscrire très tôt dans la dynamique de la Journée nationale en mobilisant ses compagnons de tables sur les objectifs du 25.

▶ Pique-niques intergénérationnels et interculturels

Ils peuvent être organisés dans les cours d'école, les parcs et espaces verts, au pied des immeubles. Ils doivent offrir l'occasion d'un échange convivial entre générations et cultures différentes.

▶ Forums de l'engagement citoyen et associatif

Il s'agit d'organiser ce jour-là le forum des associations, mais pas seulement pour présenter les prestations offertes par les unes et les autres. Il faut avant tout montrer l'intérêt d'être bénévole et susciter ainsi de nouveaux recrutements.

▶ Mobilisation des commerces et des artisans locaux

En faisant de cette journée un moment important pour démontrer l'utilité de ces espaces et services dans l'entretien des liens sociaux et la vitalité des quartiers. Cela pourrait aussi favoriser la multiplication d'initiatives comme l'Outil en main.

▶ Animation par les centres sociaux, les tiers lieux, les médiathèques

Afin de proposer ce jour-là des temps de dialogue sur les grandes valeurs humanistes de notre pays, mais aussi des manifestations sportives, festives, culturelles favorisant la rencontre entre habitants d'âges, de cultures et de milieux différents.

▶ Portes-ouvertes des établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires

Après la pandémie, il est indispensable de mieux faire connaître tous ces services et leurs professionnels, avec des stands valorisant les métiers de l'humain.

▶ Boîtes à idées dans tous les quartiers

Réparties dans la commune pour recenser les suggestions des habitants pour proposer des initiatives susceptibles de favoriser de nouveaux liens sociaux. Une sélection d'initiatives sera alors reprise dans le bulletin municipal et, autant que faire se peut, discutée en conseil municipal.

▶ Concours d'affiches (avant le 25 septembre)

Organisé avant le 25 septembre, ce concours sera jugé par un jury qui retiendra les propositions susceptibles d'être affichées partout dans la ville dès le 25 septembre.

▶ Mobilisation des aînés en faveur de la jeunesse

Inciter durant cette journée les retraités à s'engager dans des actions en faveur de la jeunesse dans trois directions : l'aide à la scolarité, l'aide à l'insertion par l'emploi, l'aide dans les situations de détresse.

▶ Promotion des actions autour de la préservation de l'environnement

Il peut être proposé durant cette journée de multiples actions collectives de préservation de l'environnement, car la question environnementale est étroitement liée à la question du développement des liens sociaux.

▶ Concours de clips sur l'environnement et/ou la fraternité

Dès le début septembre il pourra être lancé un concours de clips courts sur les réseaux sociaux aboutissant à la remise de prix le 25 septembre.



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie



solidaire



Le chèque énergie est attribué **SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES**.

juste



Le chèque énergie permet de payer des factures pour **TOUT TYPE D'ÉNERGIE** du logement.



NOUVEAU

Le chèque énergie est également utilisable pour les résidents en EHPAD, en EHPA, en résidence autonomie, en ESLD ou USLD.

simple



Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. **IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHE À ACCOMPLIR** pour le recevoir.



NOUVEAU

Le chèque énergie peut être automatiquement déduit de vos prochaines factures en cochant la case prévue sur le chèque, grâce à la pré-affectation en ligne sur le site du chèque énergie, ou par téléphone.

EN SAVOIR +

www.chequeenergie.gouv.fr

N° Vert 0 805 204 805

SERVICE ET APPEL GRATUITS

LA FRATERNITÉ À L'ÉPREUVE DE L'HISTOIRE

Fraternité. Le mot est de plus en plus tendance, même s'il dérange encore. Il faut dire que tout au long de l'histoire, la fraternité a été tantôt glorifiée, tantôt méprisée. Retour aux sources du concept avec un expert du sujet, Michel Borgetto.

Le premier fondement conceptuel de la fraternité a été la religion, et plus précisément les révélations juives et chrétiennes. Il y a un seul dieu, un seul père, et de ce fait, nous sommes automatiquement tous frères. Cette conception de la fraternité va évoluer, notamment à partir des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles où la société se sécularise et où on considère que l'on est frères non pas tant parce que l'on a un dieu unique qui serait le père, mais parce qu'on a tous la même constitution. Autrement dit, nous sommes frères parce que c'est la mère nature qui nous rend frères. Troisième étape dans le processus d'émergence de la fraternité sur la scène politique, c'est la notion de patrie.

AU DÉPART, LA FRATERNITÉ PATRIOTIQUE...

Au XVIII^{ème} siècle, siècles des Lumières, la notion de patrie est particulièrement travaillée par les philosophes, et tend à se dissocier peu à peu du pays natal : la patrie est un lieu privilégié de liberté et d'égalité, et un lieu de bonheur. Et le concept même de patrie – patria, la terre des pères – implique la possibilité de penser la fraternité. La représentation idéologique et intellectuelle est la suivante : nous sommes libres et égaux, donc nous avons une patrie, et si nous avons une patrie, nous sommes donc frères. C'est cette représentation qui explique l'avènement sur la scène politique et juridique française de la notion de fraternité.

Lorsque la Révolution se déclenche, ce discours est tout à fait dominant et tout le monde, via les fêtes de fédérations, via un certain nombre de serments de fidélité à la Nation, se revendique, se proclame, se reconnaît comme frères. Cela dit, il existe alors un décalage entre le discours et la réalité, car le constituant de 1791 établit malgré tout une distinction entre les citoyens passifs et les citoyens actifs. Pourtant, la force du discours va l'emporter : on ne peut pas impunément se réclamer de la fraternité sans en tirer un certain nombre de conséquences. Et ces conséquences sur le plan juridique seront tout à fait remarquables. C'est au nom de la fraternité que l'on va penser, théoriser, conceptualiser, proclamer et consacrer un certain nombre de droits sociaux, notamment le droit aux secours publics, le droit à l'assistance...



FRATERNITÉ, "JE T'AIME MOI NON PLUS"

Après la Révolution, vont se succéder des périodes de bannissement du mot même et des périodes de glorification du concept. Ainsi, après la mort de Robespierre, la fraternité devient "un sujet d'effroi pour l'homme vertueux", pour reprendre une formule de Boissy-d'Anglas, et va tomber peu à peu en discrédit. Elle est associée à la fois à l'idée de République que l'on récuse, à l'idée des droits sociaux que l'on rejette, à l'idée de terreur que l'on condamne. Par conséquent, la fraternité ne peut plus être invoquée. Elle va subir un purgatoire d'une trentaine d'années environ jusqu'aux années 1830-1840. Elle est alors peu à peu redécouverte dans le sillage de la résurgence de l'idée républicaine, de la montée en puissance des idées socialistes ou socialisantes, mais aussi de la réhabilitation progressive dont fait l'objet à ce moment-là la Révolution française.

À la fin des années 1830, la fraternité devient peu à peu le maître mot du langage politique. Elle est utilisée par tous les réformateurs, par toutes celles et tous ceux qui veulent remettre en cause la monarchie de Louis-Philippe: Cabet, Leroux, Considérant, Vidal, Louis Blanc, Lamartine... tous n'auront que le mot de fraternité à la bouche. Lorsque survient la révolution de 1848, ces

personnes n'auront qu'une première idée, celle d'inscrire la fraternité au cœur de la nouvelle République – la constitution de la République affirme dans son préambule que la République a pour principes la liberté, l'égalité et la fraternité¹. La fraternité est utilisée pour justifier la quasi-totalité des droits sociaux – droit à l'éducation, droit à l'instruction, droit à l'assistance, droit au travail... On part d'une représentation idéale de la République, on part des droits naturels, imprescriptibles et inaliénables de l'homme pour justifier le politique. La thèse alors développée : parce que l'on est tous frères, on se doit d'être tous solidaires. La solidarité à ce moment-là est une conséquence de la fraternité.

FRATERNITÉ ET SOLIDARITÉ : THÈSE, ANTITHÈSE, SYNTHÈSE

Mais, à partir de la fin du XIX^{ème} siècle, notamment sous l'influence de la sociologie qui veut ne s'en tenir qu'aux seuls faits et qui rejette toute abstraction métaphysique et tout idéalisme subjectiviste (Durkheim, Duguit)², on renverse la problématique. Par conséquent, la notion de solidarité commence à être davantage mise en avant. Et puis, la fraternité souffre de sa connotation religieuse, à tort ou à raison. À la fin du XIX^{ème} siècle, la République triomphante entame un combat assez féroce contre l'Église et tout ce qui de près ou de loin peut se rattacher à l'influence chrétienne est rejeté. Mais, elle est aussi rejetée sur le plan politique, les idées socialistes se développant, parce que dans une société qui est censée être traversée par des luttes de classes antagonistes, féroces, cruelles, il n'y a pas de place pour la fraternité. Marx, dans son ouvrage sur la guerre civile en France, n'aura que sarcasmes à l'égard de cette fraternité qui se traduit par des répressions sanglantes. C'est donc au nom du principe de solidarité que l'on va faire avancer le droit. Là où on parlait de la fraternité pour expliquer la solidarité, maintenant on part de la solidarité pour déboucher sur une éventuelle et hypothétique fraternité. Thèse, antithèse...

La synthèse est opérée essentiellement en 1946. À la Libération, on s'aperçoit qu'on ne peut pas totalement rejeter l'idéalisme philosophique, après 6 millions de morts dans les camps. On en revient donc à l'idée selon laquelle l'homme, parce qu'il est homme, a des droits inaliénables et sacrés sur lesquels on ne peut pas transiger. C'est l'héritage des révolutionnaires et des Lumières. Toutefois, l'idée persiste selon laquelle les droits de l'homme ne sauraient se réduire aux droits civils et politiques et doivent être prolongés par la reconnaissance d'un certain nombre de droits concrets, de droits sociaux et économiques, culturels. C'est l'héritage de la fin du XIX^{ème} siècle. C'est alors que la



Professeur à l'université Panthéon-Assas Paris 2, agrégé de droit public, Michel Borgetto a fait sa thèse de doctorat d'État sur "La notion de fraternité en droit public français".

fraternité est réintégrée dans le discours et l'univers juridique français : on a des droits parce qu'on est tous solidaires, on doit être tous solidaires parce qu'on est tous dotés d'une éminente dignité et qu'on est tous frères en humanité.

ET AUJOURD'HUI...

À l'heure actuelle, la fraternité doit se lire dans ses deux versants. Le premier, celui de la lutte contre toute forme d'exclusion (hétérophobie, racisme, antisémitisme...). On peut être solidaire de l'autre mais lui

faire grief de son origine, de sa race ou de sa religion. Si jamais l'autre, c'est mon frère, ce n'est pas possible. Le deuxième versant, c'est le versant social. La fraternité implique la solidarité, mais elle implique aussi un certain nombre de dispositions, d'attitudes et de comportements, qui permettent de suppléer aux carences et aux insuffisances de la solidarité. La solidarité peut parfois se réduire à une logique de guichet, à une logique bureaucratique, déshumanisante, impersonnelle. La fraternité est donc l'affaire de tous.

Mais c'est aussi l'affaire du droit. Car, si la fraternité ne se décrète pas, elle constitue un principe qui peut inspirer le constituant, le législateur, le pouvoir réglementaire. Exemple : la création du revenu minimum d'insertion. Le fondement de l'allocation est bien la solidarité. Mais, le dispositif d'insertion qui accompagne le versement de l'allocation est bien inspiré d'un mouvement de fraternité : mettre tout en œuvre pour réinsérer l'autre dans la société afin de lui permettre de retrouver son éminente dignité – que cela fonctionne ou non est une autre question.

Si ce n'était l'affaire de des citoyens, la fraternité se pervertirait sans doute très rapidement en mystification, en farce illusoire ; et si jamais ce n'était l'affaire que du droit, la fraternité se pervertirait sans doute très rapidement en oppression et en société invivable". ■

1 La devise républicaine est apparue sous la Révolution française mais la Révolution française n'avait pas de devise officielle, plusieurs cohabitaient. Ce n'est effectivement qu'en 1848 que la devise ternaire a été officialisée.

2 Citons également le développement des sciences naturelles, zoologiques, des sciences médicales avec la révolution pasteurienne qui montrent que tout ce qui affecte un individu peut se répercuter et affecter l'ensemble du groupe.

PEUT-ON VAINCRE LA DÉFIANCE ?

Nous accueillons ce mois-ci Jean-Pierre Le Goff, sociologue et philosophe, auteur de nombreux ouvrages sur l'évolution de nos modes de vie et de nos repères, dont le plus récent est *La Société malade : comment la pandémie nous affecte* (Éditions Stock, 2021). Il échange avec Jean-Louis Sanchez, notre directeur éditorial, spécialiste des problématiques de lien social et de décentralisation.

Jean-Louis Sanchez : Ton dernier livre tire un certain nombre d'enseignements de l'impact de la pandémie sur l'état et sur l'avenir de notre société. Cela te permet notamment de réinterroger l'influence de l'"entre-soi", de l'individualisme, du communautarisme, sur notre avenir commun. Cette défiance généralisée envers les autres est-elle irréversible ?

Jean-Pierre Le Goff : En effet, dans mon livre, je cherche à montrer que la pandémie constitue une sorte de verre grossissant d'un certain nombre de problèmes qui sont apparus bien antérieurement, en provoquant d'importantes fractures sociales et culturelles. Mais cette fois-ci on assiste aussi à un retour du tragique, de la maladie et de la mort. Ce qui s'était déjà produit lors des vagues d'attentats islamistes. Toutefois, à la différence de cette période, tout le monde se sent plus directement menacé. D'autre part, nous sommes entrés davantage dans une époque où les grands événements historiques nous atteignent instantanément par les médias et les réseaux sociaux. Le tragique entre dans notre espace privé par l'intermédiaire d'images et de commentaires qui se répètent en boucle, en suscitant ainsi des émotions et des réactions sans aucun recul. Or, cette situation engendre bien des confusions. Nous sommes prisonniers d'une bulle langagière et communicationnelle, qui pose un vrai problème de civilisation. On tend l'oreille, on essaie de comprendre, et puis très vite chacun s'enferme dans une direction,

y compris chez les scientifiques, les médecins, sans débat véritable et cohérence entre eux. L'effet de tout ça, c'est la désorientation sociale, qui engendre fatigue et désarroi. Or, c'est à ce moment-là, et j'insiste beaucoup sur ce point, que les idéologies les plus rétrogrades peuvent se greffer sur des individus désorientés, et qu'un parti "de l'ordre" au sens négatif du terme peut en tirer profit.

JLS : Nous avons le sentiment de notre côté que la pandémie, en montrant les fragilités de nos sociétés et de nos démocraties, peut aussi nous inciter à rechercher de nouveaux modes de développement, avec d'autres rapports à la consommation, à l'environnement, au lien social. On sent très nettement cette aspiration dans la jeunesse, et les entretiens que nous avons menés ces derniers mois avec de nombreux maires nous confirment le désir des populations d'un nouveau projet de société. Cela nous encourage à poursuivre notre combat pour redonner tout son lustre au pacte républicain dans sa perspective fraternelle. D'ailleurs, nous allons soutenir la démarche initiée lors du 1^{er} Congrès des journées citoyennes, pour faire du 25 septembre 2021 une grande journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité. Et je n'oublierai pas de mentionner que l'émergence de nouvelles formes de travail permet et réhabilite l'intérêt de vivre dans des territoires moins peuplés, où peuvent se redéployer plus facilement des solidarités naturelles.



© Le Jas

JPLG : Cette aspiration à vivre hors des métropoles peut aussi engendrer des désillusions, car tout le monde n'a pas les moyens de choisir son mode de travail et de vivre ailleurs. Je pense aussi qu'il y a un risque d'angélisme, c'est-à-dire qu'on espère trouver dans le village une convivialité de l'ancien monde qui n'est plus. Car, depuis les années 1950-1960 avec la modernisation de l'agriculture, on a mis fin à la civilisation paysanne, au profit d'une société de consommation et de loisirs. Aujourd'hui on questionne les limites de cette société, mais, il faut en être conscient, celle-ci a représenté un grand progrès et on ne pourra pas revenir en arrière. Mais la grande question est celle de la restauration d'une culture commune. Il s'avère de plus en plus nécessaire de recomposer un nouveau creuset culturel, un récit commun, mais pas au sens idéologique du terme. Le but doit être d'œuvrer sur des perspectives collectives, aptes à combattre le repli sur soi, afin de rétablir une vision commune de notre avenir.

JLS : Je suis absolument d'accord avec toi. Car, malgré les ambitions de la République rappelées dans notre devise, nous n'avons pas su promouvoir l'importance de l'interdépendance. Alors que les mots liberté et égalité sont fréquemment utilisés, celui de fraternité

l'est rarement. On accepte de plus en plus l'idée que l'homme libéré ne nécessite plus de référence commune. Il est en soi "la" référence. Ce qui explique que les responsables politiques n'évoquent aucunement la nécessité de fédérer toutes les composantes de la société française autour de grands projets. Comme s'ils avaient cessé de croire que c'est de l'attachement à des repères collectifs que dépend la solidité d'une société, sa sécurité, son avenir. Dorénavant le problème est donc de savoir si, sous la pression de la crise sanitaire, les acteurs politiques vont être capables de redéfinir un cadre éthique.

JPLG : Malheureusement, je crains que les acteurs politiques ne se soient désarticulés de l'Histoire. Ils font ce qu'ils peuvent dans un monde chaotique. Emmanuel Macron l'a d'ailleurs reconnu : dans cette pandémie, les gouvernants gèrent l'imprévu en temps réel, et ils sont en réactivité constante en raison de l'instabilité des situations. C'est ce qui les empêche d'agir sur les questions fondamentales. On n'a plus de vision prospective, je dirais même de préoccupation civilisationnelle. Un ouvrage vient d'être publié sur les relations entre De Gaulle et Pompidou de 1944 à 1959. S'ils étaient capable d'engager des réformes sur

des problèmes concrets et immédiats, ils avaient toujours à l'esprit le devenir de notre civilisation, en s'inspirant bien évidemment de son passé. Aujourd'hui, la nouvelle génération d'acteurs politiques a été éduquée dans un terreau nouveau, où ils n'ont pas connu les grands drames historiques de leurs prédécesseurs. Il leur manque une colonne vertébrale, pour éviter de se noyer dans la gestion, dans la réactivité et l'émotion, au détriment d'une vision longue et des besoins réels des gouvernés. Ceux-ci attendent pourtant avant tout une vision claire de notre identité : où va ce pays ? d'où vient-on ? Et il n'attendent pas une identité forcément figée, qui n'évoluerait pas, mais une continuité historique qui rassemble et rassure. Or, ce qu'on propose est exactement l'inverse, avec des ruptures événementielles qui se renouvellent constamment, ce qui suscite de l'angoisse, de la méfiance, et sur lesquelles se greffent la désorientation et le complotisme.

JLS : Parmi les causes de ce désordre, je vois aussi un déficit d'éducation au civisme, à l'histoire, à la philosophie. L'école a perdu sa vocation à ouvrir l'esprit critique, à donner les clés de compréhension du monde dans lequel nous vivons. Partout, on ne raisonne plus que de façon étroite, très éloignée d'une vision englobant la complexité de chaque problématique. C'est particulièrement le cas des médias, qui entretiennent l'appauvrissement de la pensée. Quand l'éthique n'est plus une boussole, la plupart d'entre eux se contentent d'explorer le pire, en négligeant les multiples signes d'une recherche collective de renouveau. Ce qui conforte les dirigeants dans leur manque d'ambition. Autrement dit, si nous avons des responsables nationaux qui s'enferment dans la seule gestion des intérêts individuels et immédiats, c'est parce que leur vision du monde repose sur une multitude de clichés entretenus par les médias et les réseaux sociaux, où l'homme n'apparaît plus que comme consommateur insatiable et peu soucieux des autres. Or c'est une vision caricaturale.

JPLG : Ce n'est pas parce qu'on ne maîtrise pas l'histoire qu'on doit se contenter de la commenter. Certes, les civilisations peuvent mourir, mais on peut aussi essayer de réconcilier la modernité et la démocratie. Tout le problème est de savoir comment retisser le fil avec notre histoire pour retrouver l'estime de nous-mêmes. C'est un travail de reconstruction qui nécessite un lien de transmission et une collaboration entre

générations. Et ce lien n'est pas facile à construire. J'ai pu le constater en animant un club de réflexion qui s'appelle "Politique autrement" : comme la plupart des associations, quand dans une salle de cent personnes, il y a dix ou vingt jeunes de vingt ou trente ans, on en est content. On est confrontés à quelque chose d'inédit. C'est bien évidemment dû à des raisons objectives de disponibilité, mais c'est aussi largement dû, comme tu le disais, à l'évolution du tissu éducatif et de l'enseignement. J'entendais Emmanuel Macron dans la cour de la Sorbonne se référant à Jaurès. Très bien, mais je n'ai pas pu m'empêcher de penser que, si cette référence était agréable à entendre, elle était très éloignée de la réalité. Quel est le rapport des "hussards noirs" de la République, qui étaient portés par une dynamique humaniste, qui étaient des militants, avec des enseignants qui aujourd'hui ne savent pas comment faire face à des questions désarçonnantes sur l'histoire et la religion. C'est d'autant plus navrant que je pense qu'il existe en creux une demande de filiation historique chez les jeunes générations. Ce n'est qu'une hypothèse, mais je crois que les jeunes souhaitent retrouver une patrie au sens noble du terme. Et c'est essentiel, car l'histoire qu'ils connaissent aujourd'hui, est une histoire essentiellement pénitentielle, qui nous dit que nous ne valons plus rien. C'est par exemple le cas avec les discours ambiants sur l'Algérie, avec la prétention de "réconcilier des mémoires". Mais ce n'est pas possible en partant d'une mésestime de soi. Comment peut-on intégrer des jeunes issus de l'immigration en leur disant, comme le président de la République l'a fait, que "notre pays a commis des crimes contre l'humanité en Algérie"? J'ai l'impression que sur chaque question on ne prend pas le temps de la réflexion, on utilise des mots inappropriés. Et ceci est particulièrement visible dans le champ législatif. On vote des lois qui nécessiteraient un débat calme et raisonné, comme l'euthanasie ou la PMA, sans en mesurer toute la portée. Certes, à chaque fois, on nous dit prévoir des bornes, mais en oubliant qu'il s'agit de questions anthropologiques fondamentales, qui mettent en cause la notion même de filiation et de civilisation.

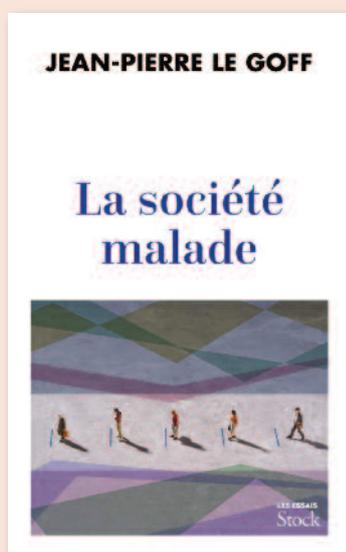
JLS : Tout ceci est bien préoccupant. Mais comme tu le sais, je suis très attaché à l'idée qu'une majorité de maires ressentent fortement l'urgence de reconstruire une aspiration commune, une fierté collective. Je résume

souvent ma pensée dans une formule “Si la liberté et l'égalité sont principalement l'affaire de l'État, la fraternité est d'abord l'affaire des maires”, ce qui m'a conduit à écrire *Pour une République des maires* (Harmattan, 2008). Certains d'entre eux ont d'ailleurs pris, en relation étroite avec le milieu associatif, des initiatives remarquables comme l'instauration des journées citoyennes. Et ces mêmes maires souhaitent dorénavant, comme je l'ai déjà évoqué, que l'on instaure une journée nationale de la Fraternité, pour que, au-delà des sensibilités politiques, des générations et des origines culturelles, on se sente membres d'une même famille.

JPLG : Pour ma part, je reprendrai volontiers à mon compte la formulation empruntée à Gramsci : “pessimisme de l'intelligence, optimisme de la volonté”. Car notre société est marquée aussi par le développement excessif du tourisme de masse, du festif, des spectacles, de l'événementiel à tout va. De plus, on vit dans la même société avec des anthropologies différentes : un rapport au monde, à la vie, aux autres, au tragique, qui n'est pas le même selon l'activité, les origines, l'insertion sociale. Et si rien n'est fait pour revitaliser l'idée de destin commun, tout devient

très difficile. À propos, par exemple, du défi de l'immigration, dans certains milieux de gauche, on a encore du mal à l'aborder clairement. Or, à force de diaboliser toutes les questions délicates, on laisse le champ libre aux extrêmes, qui exploitent ces questions à leur convenance. Il en va de même de l'histoire de notre pays qui, par exemple, en réaction au “politiquement correct” gauchisant, est souvent présentée de façon tendancieuse dans certaines émissions de télévision notamment sur C-News. Pourtant, malgré ces obstacles, je ne peux m'empêcher aussi de croire comme Péguy à l'existence de réserves d'humanité, qui ressurgissent alors qu'on ne s'y attend pas forcément. On l'a d'ailleurs bien vu pendant la pandémie. C'est sur ces forces-là qu'il faut s'appuyer, mais en évitant d'opposer la société civile et les institutions. Cette reconstruction se fera par en haut et par en bas, ou ne se fera pas. Il faut pouvoir tenir les deux bouts en même temps, c'est une des principales conclusions de mon livre. C'est à cette condition que, face à l'aléa et au tragique de l'histoire, sur fond d'angoisse, d'instabilité et de méfiance, on pourra retisser le lien entre les générations et retrouver un avenir porteur de progrès et d'émancipation.■

La société malade : comment la pandémie nous affecte



Partant de l'expérience vécue de la maladie, je voudrais montrer en quoi cette crise sanitaire est révélatrice d'un état problématique de notre société. La pandémie introduit sournoisement, massivement, l'angoisse de la maladie et de la mort ; elle fait apparaître la fragilité de la vie individuelle autant que collective, et notre relative impuissance devant un virus mal connu et contagieux. Face à cette épreuve, un président déclare le pays “en guerre”, des médias tournent en boucle, des médecins se disputent sur les plateaux... Des courants idéologiques gauchisants, des écologistes fondamentalistes, tout comme un courant de droite réactionnaire qui rêve de revenir en arrière en ont profité pour faire valoir leurs thèses : “On vous l'avait bien dit !” Les polémiques et les oppositions sommaires incitant les citoyens à choisir leur camp ont repris de plus belle. Comment s'y reconnaître dans tout ce fatras ?

La pandémie a révélé une société malade et fracturée, en même temps qu'elle a fait apparaître des “réserves d'humanité” qu'on aurait pu croire disparues à l'heure du repli individualiste et communautariste. Un tel élan est-il temporaire ou se prolongera-t-il par-delà le choc de la pandémie ?

LE JAS

LE JOURNAL
DES ACTEURS
SOCIAUX



Depuis sa création,
Le Jas n'a cessé de suivre l'actualité
avec un regard sans concession.
Nous avons à cœur d'apporter notre
contribution à la construction d'un monde
plus fraternel faisant de la solidarité,
de la citoyenneté, du développement
durable et de la proximité des objectifs
incontournables.

Pour partager avec nous cette ambition,

ABONNEZ-VOUS !

TROIS FORMULES VOUS SONT DÉSORMAIS PROPOSÉES :

1. FORMULE "PAPIER"

RECEVEZ CHAQUE MOIS VOTRE MAGAZINE
EN VERSION PAPIER À L'ADRESSE DE VOTRE CHOIX.

2. FORMULE "NUMÉRIQUE"

RECEVEZ CHAQUE MOIS PAR E-MAIL *LE JAS* EN FORMAT
NUMÉRIQUE (PDF) SUR VOTRE ADRESSE MAIL

3. FORMULE "INTÉGRALE"

RECEVEZ CHAQUE MOIS LA VERSION "PAPIER" ET
LA VERSION "NUMÉRIQUE" DU *JOURNAL DES ACTEURS
SOCIAUX*.

VITE, JE M'ABONNE !

Oui je m'abonne au JAS pour un an et je choisis la formule (cocher la case) :

Papier au prix de 75 euros

Numérique au prix de 60 euros

Intégrale au prix de 95 euros

Je règle par :

Chèque ci-joint à l'ordre de *Journal des Acteurs sociaux*

Virement bancaire à réception de facture

CB en commandant sur le site www.lejas.com

Adresse de livraison

NOM / Prénom :

Adresse :

Code postal :

e-mail :

Téléphone :



**Journal des Acteurs Sociaux – 13 bd Saint-Michel, 75005, Paris – Tél 01 53 10 24 10
e-mail : maria.lillo@lejas.com – www.lejas.com**

LES COLOS PEUVENT-ELLES REDEVENIR... COOL?

Autrefois plébiscitées pour leurs dimensions ludique, sanitaire et sociale, les colonies de vacances ont, depuis une vingtaine d'années, perdu de leur pouvoir d'attractivité. Si le Covid-19 a encore davantage limité leur capacité d'accueil, la crise sanitaire pourrait toutefois être l'occasion d'un renouveau.

PAR OLIVIER VAN CAEMERBEKE

"Sans surprise, l'été 2020 fut catastrophique pour nos colonies de vacances, soupire Louise Felon-Michon, référente de la commission Vacances enfants-ados de

l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (Unat) et directrice Projet Éducatif, Production et Développement de Vacances Voyages Loisirs (VVL)¹. De septembre 2019 à août 2020, 24 300 séjours ont permis le départ de 669 600 enfants soit une baisse de 56 % par rapport à 2019". De quoi nourrir les inquiétudes des professionnels qui voient ces dernières années le nombre de départs stagner autour d'un million (à rapporter aux 3 millions de séjours dans les années 60).

"Pour la Ligue de l'Enseignement, ces départs en colonies de vacances sont un enjeu à plusieurs titres, analyse Gilles Épale en charge du secteur Vacances, loisirs et séjours éducatifs de la Ligue de l'Enseignement. C'est un enjeu historique, puisque la Ligue s'est en grande partie constituée autour du tourisme social et de l'accès aux vacances. C'est un enjeu éducatif et social évidemment. Et c'est un enjeu économique, puisqu'en année 'normale', hors Covid, il représente 60 des 100 millions de notre budget".

Très peu d'enfants sont donc partis en colonie l'an passé, d'abord parce que les inscriptions furent ouvertes tardivement, ensuite parce que le contexte sanitaire ne rassurait pas les parents et enfin car les protocoles sanitaires étaient si lourds et onéreux que beaucoup de centres ont préféré ne pas rouvrir. "Ceux qui avaient le temps de s'organiser et de recruter le personnel adéquat ont relevé leurs manches d'une manière extraordinaire, se réjouit Louise Felon-Michon. Nous sommes des passionnés et nous avons conscience que, plus que jamais, les enfants avaient besoin de sortir de chez eux, de se retrouver dans la nature, de croiser d'autres gamins de leur âge". Les professionnels avaient, bien sûr, des inquiétudes quant à la manière dont les petits allaient vivre ces étranges vacances masquées et rythmées par les protocoles sanitaires. "Ce qui est extraordinaire en colos c'est la relation humaine avec les copains et les animateurs, poursuit Louise Felon-Michon. Nous avons peur que les gestes barrières nuisent beaucoup à celle-ci. Pourtant, les sondages d'après séjours ont montré

à quel point les enfants avaient apprécié ces quelques jours hors de chez eux et ce, malgré les contraintes, ce qui en dit long sur les bienfaits des colonies de vacances !".

LES COLOS APPRENANTES... FINALEMENT VALIDÉES

Parmi ces enfants de l'été 2020, 70 000 sont partis dans le cadre des 'Colos Apprenantes' lancées par l'Éducation nationale associée aux collectivités locales. Ces colonies, renouvelées cet été, bénéficient d'un label d'État et proposent des formules associant "un renforcement des apprentissages et des activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable". Le vrai point fort : une prise en charge par l'État pouvant atteindre 80 % du coût dans la limite de 400 € par enfant et par semaine². "Le terme de colos apprenantes nous a d'abord hérisé, reconnaît Louise Felon-Michon, car toute colonie est par essence, apprenante. Elle éduque, nourrit les connaissances, les compétences, le savoir-être... Mais si les acquis de l'école y sont toujours mobilisés, nous ne voulions pas pour autant qu'elles se transforment en un temps de rattrapage scolaire". Bien qu'il leur ait fallu jongler avec ces nouveaux impératifs, VVL et la Ligue de l'Enseignement tirent un bilan positif de ces colos à la sauce scolaires. D'abord, parce que ces départs furent un ballon d'oxygène vital pour de nombreux organisateurs. Ensuite parce que plus de la moitié des enfants qui y ont participé n'avaient jamais mis les pieds en colonies et beaucoup redemanderont sans doute à y retourner. "D'autant, ajoute Gilles Épale, que la plupart de ces primos partant faisaient souvent partie des enfants qui ne vont jamais en vacances. Le droit aux vacances fut l'un des grands combats historiques de Ligue et il le reste, puisque chaque année plus de 2 millions d'enfants n'ont pas la chance de quitter leur domicile l'été". La médiatisation autour des vacances apprenantes a donc porté un coup de projecteur bienvenu sur les colonies de vacances en général, elles qui, non seulement, peinent à séduire de nouveaux parents, mais qui ont aussi vu leur ambition historique de mixité sociale s'éloigner un peu plus chaque année. "Pour une fois, en effet, on parlait de nous de manière positive, confirme Louise Felon-Michon. Après ces mois de confinement, c'est comme si



nos concitoyens redécouvraient tout ce qu'apporte ce temps partagé qui n'a pas d'équivalent”.

LEVER LES FREINS...

Reste à pérenniser l'attraction. Car, comme l'exprime ce chiffre d'un sondage récent réalisé par l'Ifop pour la confédération Jeunesse au Plein Air³: 75 % des sondés estiment que les colonies de vacances “contribuent à l'éducation des enfants, à leur apprentissage de la vie” mais ils ne sont que 15 % à envisager d'y inscrire leurs enfants cette année. Les causes sont connues : des réglementations lourdes (et plus encore depuis 2020), les CSE (ex-CE) moins investis, des démarches administratives d'inscription rebutantes mais surtout des coûts élevés, autour de 700 € la semaine, qui éloignent les classes moyennes. “En effet, déplore Gilles Épale, les colonies n'accueillent plus que deux types de public : les enfants des classes défavorisées et des foyers de la Protection de l'enfance. Ceux-là peuvent partir grâce aux bons Caf, aux soutiens des villes, des départements, du Secours Populaire, des Restos du Cœur, etc. À l'autre extrême on trouve les enfants des classes aisées dont les parents payent l'intégralité de séjours que l'on peut qualifier de ‘prestige’ associant souvent des activités premium : voile, surf, plongée, séjour à l'étranger...”

Ce constat de la non-mixité, Yasmine Boudjenah, présidente de VVL et première adjointe à la maire

de Bagneux (Hauts-de-Seine), le fait au quotidien dans cette commune ‘populaire’. “Il nous saute aux yeux à l'école, dans les centres de loisirs et plus encore dans les colonies de vacances. Les parents les moins précarisés évitent d'inscrire leurs enfants par crainte du manque de mixité... ce qui ne fait que renforcer le phénomène !” L'élue PC regrette que les gouvernements successifs aient peu à peu laissé tomber leur soutien aux colonies de vacances. “Il y a eu, sans le dire, un transfert de compétences vers les collectivités territoriales mais qui ne s'est pas accompagné d'un transfert de dotation. Les maires font cet effort financier car ils perçoivent mieux que l'État la nécessité de faire baisser la pression, au sens propre du terme, sur les familles, dans les écoles, les quartiers... Nous côtoyons chaque jour ces familles, nous voyons l'effet ‘cocote minute’ encore renforcé par la crise sanitaire...” À l'initiative de Jeunesse au Plein Air, les acteurs du secteur demandent au gouvernement l'instauration d'un Pass Colo' de 300 € pour tous les 9-10 ans. “Aider ce secteur serait aussi une relégitimation des bienfaits irremplaçables des colos, poursuit Gilles Épale. Car nos coûts (hébergement, transports, encadrement) sont difficilement compressibles. Bien sûr, on peut réduire la durée des séjours, partir moins loin ou diminuer le nombre d'activités, mais la baisse ne sera que marginale et les séjours moins satisfaisants ne favoriseront

pas les réinscriptions. Si l'on veut des séjours de qualité, des encadrants bien recrutés et bien formés, il faut des moyens”.

... ET RETROUVER SON ÂME

Mais l'argent n'est qu'un aspect du problème. “Le secteur souffre aussi d'une déculturation aux colonies de vacances de la part des parents d'aujourd'hui, analyse Louise Fenelon-Michon. Ces derniers, contrairement à leurs propres parents, sont pas ou peu partis en colonies. Ils n'ont pas de souvenirs, d'anecdotes à raconter, pas d'histoires personnelles”. VVL a récemment écrit une lettre ouverte au ministre de l'Éducation nationale (voir pages 38-39) pour que tout écolier parte aux moins une fois en classe de découverte. “Ce serait là une sorte d'initiation au 'hors maison' qui pourrait servir de marchepieds vers les colonies de vacances, complète Yasmine Boudjenah. Car ces dernières sont précieuses pour permettre à l'enfant de se révéler à lui-même dans un environnement totalement nouveau, déconstruire ses préjugés, se réinventer, apprendre les codes pour entrer en contact avec l'autre...”

VVL appelle aussi de ses vœux une évolution des formations au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) et au brevet d'aptitude aux

fonctions de directeur (BAFD) pour qu'ils incluent obligatoirement une expérience en séjour collectif. “Il ne faut pas se voiler la face, ajoute l'élue de Bagneux, les affaires de mœurs qui ont éclaté ont légitimement refroidi la confiance des parents”.

SAUVER LA COLO

Mais la baisse de la fréquentation interroge sur le modèle même de la colo'. Dans une société de plus en plus individualiste, où les familles rechignent à se séparer de leurs enfants le modèle de la colonie de vacances peut-il trouver un nouveau souffle ? “Si nos valeurs sont loin d'être dépassées, elles apparaissent, en effet, trop souvent comme du passé, regrette Gilles Épale. À tort évidemment, mais il est illusoire de croire au retour du modèle de la colo' des années 50. Celui-ci nous coulerait définitivement”. Pour autant VVL admet qu'à trop avoir joué la carte des destinations et des activités, les acteurs du secteur ont oublié d'expliquer les liens entre séjours collectifs et construction à la citoyenneté. Bien qu'il constate ce repli sur la sphère familiale, Gilles Épale note que “dans le même temps, les parents sont effarés de voir leurs enfants scotchés à leurs écrans dont on sait les conséquences sur la santé, le niveau cognitif, l'adaptation sociale”. Ce qui est certain c'est que les confinements ont eu un effet loupe et, peut-être plus que jamais, les parents ont conscience que les centres et les colonies de vacances sont un formidable contrepoison. “À nous de rassurer, d'inventer de nouvelles offres en phase avec leurs temps sans renier nos valeurs. Entre la colo' marketing et celle si méchamment caricaturée par Pierre Perret, il y a un espace à trouver. Sauver la colo' n'a rien d'anecdotique, car permettre à des enfants de 5, 8, 12 ans d'apprendre la vie en collectivité, c'est aussi construire la nation de demain plus belle, forte, plus solidaire”. ■

1) VVL est une association Loi 190 qui regroupe 27 communes adhérentes et organise des séjours en colonies, des séjours familiaux et des offres spécifiquement conçues pour les publics seniors. www.vvl.org

2) Les communes adhérentes VVL ont ajouté 100 € à chaque départ

3) La JPA rassemble 35 fédérations du secteur éducatif. Enquête IFOP réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1 003 personnes, parents d'enfants âgés de 7 à 15 ans, méthode des quotas, interrogées par questionnaire auto-administré en ligne du 11 au 17 mai 2021.



QUAND INTERNET AIDE À BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

L'avancée en âge s'accompagne souvent de fragilités qui peuvent nécessiter d'aménager son lieu de vie pour que celui-ci reste confortable et sécurisant. C'est l'objet d'un site que vient de lancer l'assurance retraite : bien-chez-soi.lassuranceretraite.fr

PAR OLIVIER VAN CAEMERBEKE

Quel point commun entre une bande antidérapante pour escalier, un pilulier et une multiprise colorée ? Faciliter la vie des personnes âgées ! Trois produits parmi 200 références présentées sur le site bien-chez-soi.lassuranceretraite.fr ouvert depuis peu par la Cnav. Tous ces équipements et services sont classés par "fonctions" (audition, équilibre, mémoire, préhension, vue...), par "lieux" (cuisine, garage, jardin) et par "activités" (communiquer, avoir des loisirs, se déplacer...). Certains sont techniques, par exemple l'escabeau sécurisé, le surmatelas, le tabouret de douche, d'autres sont numériques, tels que le bracelet d'activité ou la géolocalisation avec téléassistance.

Ce site a pour particularité de s'adresser à la fois aux retraités et aux évaluateurs missionnés par les Carsat, autrement dit aux professionnels (travailleurs sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, structures spécialisées...) qui vont, à domicile, faire les bilans des fragilités constatées et prévisibles des personnes non dépendantes ou peu dépendantes (Gir 5 et 6). bien-chez-soi.lassuranceretraite.fr remplace le guide papier référentiel utilisé jusqu'alors par les évaluateurs. Créé en 2012, celui-ci n'avait pas bénéficié de mise à jour. "Le site affiche cinq fois plus de produits mais surtout ceux-ci peuvent être présentés avec plusieurs photos et des vidéos. Cela aide les personnes âgées à se projeter, car ils voient des produits moins stigmatisants et moins onéreux qu'ils se l'imaginaient", se réjouit Alexandra Tschens, chargée de mission à la direction nationale de l'action sociale de la Cnav. Intégralement téléchargeable, le site est aussi accessible hors connexion Internet, ce qui était une demande expresse des professionnels qui connaissent souvent des difficultés à trouver du réseau lorsqu'ils se rendent aux domiciles des particuliers.

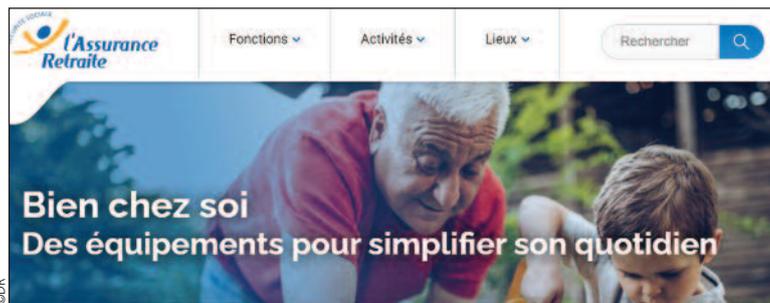
Au-delà de sa dimension catalogue, le site va contribuer à la prise de décision. "On sait qu'il y a un temps d'appropriation, d'acceptation de ses difficultés avant de réaliser que son logement n'est plus aussi adapté qu'avant", ajoute Christophe Cunin attaché de direction de la Carsat Nord-Est qui a copiloté le projet. Trop souvent l'installation d'un équipement de ce type arrive après un incident, comme une chute. Consultable sans la présence de l'évaluateur ce site permet donc aux personnes âgées et leurs proches de mûrir l'idée de s'équiper".

SIMPLE MAIS COMPLET

Cette plateforme n'a pas la prétention de répondre à tous les cas particuliers, mais la palette d'équipements recensés répondra aux besoins fréquents. Pour établir la liste de 200 produits, la Cnav a d'abord répertorié auprès de plusieurs Carsat les aides le plus souvent préconisées par les évaluateurs. Ce travail a été complété par l'expertise d'ergothérapeutes, notamment celle de la Carsat Nord-Est, et de deux partenaires spécialisés :



© iStock



©DR

le Centre Régional d'Information pour l'Agir Solidaire à Lyon¹ et le Tasda, pour la partie numérique (voir encadré). L'organisation du site, réalisé par l'agence numérique Interlude Santé, a fait l'objet de focus groupes réunissant professionnels et bénéficiaires afin de s'assurer de son ergonomie.

Au final, on se retrouve donc avec des pages web faciles d'accès, y compris pour les personnes les moins à l'aise avec Internet. bien-chez-soi.lassuranceretraite.fr se veut très didactique, les fiches produits rédigées par des ergothérapeutes indiquent la fonction du produit, une fourchette de prix, un conseil d'ergothérapeute et des indications sur la possibilité de financement par les Carsat, l'Assurance maladie, les départements, les mutuelles, l'Agence nationale pour l'habitat... Cette partie est peu détaillée car les aides fluctuent beaucoup d'un secteur géographique à l'autre. Le site inclut également un glossaire qui explique les termes parfois inconnus (RFID, Mémoire visuo-spatiale, Gir...), et un volet de sondages et d'enquêtes qui permettra à l'équipe de la Cnav d'affiner ses réponses.

“Évidemment, il s'agit là d'un site d'information, pas de vente, ajoute Christophe Cunin. Les assurés n'y trouveront aucune marque, aucune référence commerciale, ni liens vers de l'achat en ligne ou de proximité. L'évaluateur n'est pas ergothérapeute et n'a pas vocation à faire la prescription”. Le site sera complété par une newsletter destinée elle aussi aux professionnels comme aux particuliers qui permettra de partager des actualités sur les nouveaux produits, les financements, des conseils pratiques, etc. “La Cnav développe de plus en plus d'initiatives d'action sociale qui ne sont pas toujours bien connues, conclut Alexandra Tschens. Ce nouveau site contribuera à changer la donne tout en apportant un vrai service aux évaluateurs et aux retraités.” ■

¹ Le Crias a fermé depuis

Questions à Véronique Chirié, directrice de Tasda (Technopôle Alpes Santé à Domicile et Autonomie)



Qu'est-ce que le Tasda ?

C'est une structure associative indépendante de Grenoble créée il

y a 10 ans pour favoriser les liens entre l'innovation numérique et les acteurs chargés d'accompagner le vieillissement de la population. Nous défendons les outils numériques comme des compléments à l'aide humaine, comme un maillon de la chaîne de prise en charge. Nous aidons les organisations à établir leurs nouveaux processus de travail, aux professionnels de développer de nouvelles compétences et à bâtir les modèles économiques nouveaux adéquats. Car au-delà de l'articulation des aides (aides humaine, technique, numérique) il faut s'intéresser à celle des financements (commune, métropole, département, Carsat...).

Que regroupent ces aides numériques ?

Le champ est large : capteurs de chute, tablettes numériques, montres connectées, outils de partage d'informations... Tasda ne crée pas lui-même ces équipements numériques mais comme experts du marché, nous évaluons l'intérêt et l'impact de ces outils pour les métiers du médico-social (auxiliaires de vie, responsable de secteurs, référent médical...). Nous accompagnons aussi les porteurs de projet innovant pour les aider à rendre leurs produits ou services les plus pertinents possible pour les acteurs de la prise en charge des personnes âgées.

Comment êtes-vous intervenus pour le site bien-chez-soi.lassuranceretraite.fr ?

Une grande partie de notre travail consiste à la rédaction des fiches techniques de présentation des produits. Nous avons organisé aux focus groupes regroupant professionnels et usagers pour structurer les informations du site, son ergonomie, sa charte graphique... Ce retour du terrain nous a permis de bâtir un site qui répond d'abord aux besoins de ses utilisateurs.

Nous avons aussi été là pour expliquer le bien-fondé d'inclure tel ou tel produit qui aurait pu être écarté trop rapidement. Je pense à la géolocalisation qui semble relever de la perte d'autonomie lourde or, c'est souvent une aide précieuse pour les conjoints aidants d'une personne souffrant d'Alzheimer. Et rien n'est figé, les choix évolueront en fonction des usages, du retour des utilisateurs et des produits eux-mêmes.

LE JAS

■ DÉCRYPTAGE
Coup de pouce
aux aidants

**TRANSPORTS
PUBLICS**
EN ROUTE VERS
LA GRATUITÉ ?

Le Journal des Auteurs Salaires 2019

LE JAS

**Samu social
international**
FRATERNITÉ UNIVERSELLE

■ DOSSIER
INNOVATION LOCALE
LES "MUSTS" DE 2019

Le Journal des Auteurs Salaires 2019

LE JAS

MUNICIPALES 2020
QU'EN ATTENDRE ?

■ AUTONOMIE
Les séniors et
leur logement

■ CAHIER DES
RESEAUX
Frodoppe, Odes,
Uniepis, Mutualité
française, AMF,
Fahop

■ DÉCRYPTAGE
Semeurs du possible

Le Journal des Auteurs Salaires 2019

LE JAS

■ AUTONOMIE
Le RSI passe au
régime général

■ DÉCRYPTAGE
L'accueil familial
selon Cofafamil

■ CAHIER DES
RESEAUX
ADMF, Frodoppe,
Poste civique,
Reness, Uniepis

TRAVAIL SOCIAL
COMMENT
RALLUMER
LA FLAMME ?

Le Journal des Auteurs Salaires 2019

LE JAS

**LE MONDE
D'APRÈS
SE PRÉPARE
MAINTENANT**

■ ACTUALITÉ
Les aides à domicile,
horas et horaires ouverts
Face à la crise,
l'innovation sociale

■ DOSSIER SPÉCIAL
Le monde d'après
se prépare maintenant

- L'emploi
- L'école
- Le service public

■ CAHIER DES RESEAUX
Népas
Fédération des centres
jeunesse
Frodoppe
Mutualité française
Fahop
Odes

Le Journal des Auteurs Salaires 2019

LE JAS

**LE MONDE
D'APRÈS
SE PRÉPARE
MAINTENANT**

■ ACTUALITÉ
SERRAVALLE
Quand une urde
en cache d'autres

■ DOSSIER SPÉCIAL
Le monde d'après
se prépare maintenant

- LA COOPÉRATIVE
- LA COOPÉRATIVE
- LA COOPÉRATIVE

■ CAHIER DES RESEAUX
AMF, Frodoppe, Poste Civique,
ADMF, Reness, VVL, Odes

■ FOCUS
DÉFENSEUR DES DROITS
Le Droit a fait du chemin !

Le Journal des Auteurs Salaires 2019

LE JAS

AUTONOMIE
SORTONS DE L'ENLÈVEMENT

■ INVITE DU MOIS
Sophie Clavel, Secrétaire
d'état en charge des
Personnes handicapées

■ CAHIER DES RESEAUX
Frodoppe, Odes,
Mutualité française

■ DÉCRYPTAGE
CAP SUR L'HABITAT ACCOMPAGNÉ
- OBJECTIF 51 BRANCHE

Le Journal des Auteurs Salaires 2019

LE JAS

PAUVRETÉ
PEUT-ON ÉVITER
UN TSUNAMI ?

■ INVITE DU MOIS
VÉRONIQUE FAYET,
Présidente du Secours
catholique

■ CAHIER DES RESEAUX
AMF, FCSI, Fahop,
Reness

■ DÉCRYPTAGE
Les CCAS survivent-ils ?

Le Journal des Auteurs Salaires 2019

LE JAS

LAÏCITÉ
J'écris ton nom

■ BOB
Le bon sens
de rebond

■ DOSSIER
L'écrit
L'urgence d'agir ?

■ AUTONOMIE
Desider angois, enfin !

■ PROPOSITION
DE L'UNIFORME
Les effets du confinement

Le Journal des Auteurs Salaires 2019

LE JAS

2020 2021

■ INVITE DU MOIS
Avec bien sûr
de la santé sociale

■ CAHIER DES RESEAUX
AMF, Mutualité française,
Fahop, Odes

■ DOSSIER
DÉCENTRALISATION SOCIALE
LE GRAND SAUT

Le Journal des Auteurs Salaires 2019

LE JAS

**VIOLENCES
CONJUGALES**
PLUS DE SIGNALEMENTS
MAIS AUSSI PLUS
DE REPONSES

■ CAHIER DES RESEAUX
Népas, Poste civique,
Ligue de l'enseignement,
ADMF

■ DÉCRYPTAGE
Médiation thérapeutique,
le voc de la justice

■ INVITE DU MOIS
Aval Rubin

Le Journal des Auteurs Salaires 2019

LE JAS

NUMÉRO SPÉCIAL
LES ASSOCIATIONS
TIRENT LA SONNETTE
D'ALARME

■ INVITE DU MOIS
"Mais avec toutes les aides régionales
des départements, pourquoi pas
des aides de la part de l'État aussi, pour
aider les associations à fonctionner, surtout
à développer tout de la solidarité !"

■ INVITE DU MOIS
Régis Buis, Professeur
de Sciences humaines
et sociales

■ DÉCRYPTAGE
Le secteur associatif,
secteur d'innovation

Le Journal des Auteurs Salaires 2019

LE JAS

RURALITÉ
UNE CHANCE
POUR LA FRANCE

■ DÉCRYPTAGE
Habitat des personnes
fragiles et le partage
socio-économique

■ INVITE DU MOIS
Jean Clavel, professeur
d'économie, expert en
affaires sociales

Le Journal des Auteurs Salaires 2019

LE JAS

CLIMAT
PAS DE SOLUTION
SANS RÉVOLUTION
CULTURELLE

■ INVITE DU MOIS
Jacques Blandin,
biologiste, écologiste

■ DÉCRYPTAGE
Coopération et protection
de l'environnement

■ CAHIER DES RESEAUX
ADMF, FCSI, Frodoppe,
Ligue de l'enseignement,
Poste civique

Le Journal des Auteurs Salaires 2019

LE JAS

DÉPARTEMENTS
Le temps des épreuves

■ DÉCRYPTAGE
Avis d'urgence
au département

■ CAHIER DES RESEAUX
Fahop, Reness, Odes,
FCSI

Le Journal des Auteurs Salaires 2019

**Retrouvez-nous
chaque mois**

www.lejas.com

DES RESEAUX



Nos valeurs

Avec l'extension considérable de la vulnérabilité née de la crise sanitaire les phénomènes de repli sur soi et de désagrégation de la société peuvent s'amplifier. Notre modèle de solidarité juridique qui doit donc s'adapter pour mieux répondre à toutes les situations doit aussi pouvoir compter sur la mobilisation de toutes les énergies individuelles et collectives. Il est donc de plus en plus important de promouvoir toutes les formes de solidarité et de sociabilité, et de renforcer le sentiment d'appartenance à une même collectivité, en mettant en avant les valeurs d'engagement, de responsabilité, de laïcité et de fraternité. C'est pourquoi les organisations membres du *Cahier des Réseaux* ont décidé d'unir leurs efforts pour mieux faire connaître leurs initiatives prises dans ce sens. Elles se donnent ainsi pour objectif de dépasser les cloisonnements des politiques de solidarité, pour démontrer la possibilité d'une approche globale des problématiques sociétales et environnementales.

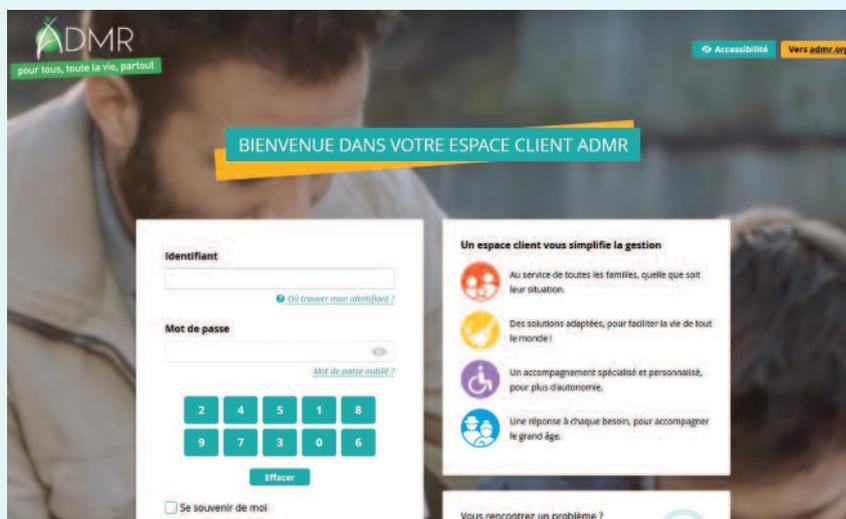
UNE TRANSFORMATION DIGITALE AU SERVICE DE L'HUMAIN

L'ADMR s'est engagée dans une démarche de transformation digitale ambitieuse dont le nouvel espace client "monADMR.org" est une illustration majeure.

En mutation constante, le secteur médico-social est soumis à d'importants enjeux de transformation auxquels il ne peut répondre qu'en s'appuyant sur les nouvelles technologies du numérique. En se dotant d'un Système d'Information National dès 2008, l'ADMR a su engager son réseau dans cette nécessaire transformation digitale. En 2019, un nouveau cap a été franchi avec la mise en place d'un ambitieux Schéma Directeur du Système d'Information National (SDSIN), intégrant tous les projets structurants, et visant à piloter les moyens informatiques et numériques du "groupe ADMR". Ce schéma directeur est la traduction de la vision de l'ADMR en matière de transformation digitale. "Agile", il prévoit de répondre à des programmes nationaux d'envergure comme "Ma santé 2022", tout en restant connecté à l'actualité. Ainsi, l'application "Vigilance Clients" qui permet aux salariés de l'ADMR de créer des alertes lorsqu'ils repèrent une détérioration de l'état général de la personne aidée, a été enrichie de fonctionnalités prenant en compte le risque infectieux dans le cadre de la pandémie Covid-19.

ÉVITER LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Eu égard aux exigences liées au partage de l'information (accès à des données sensibles, processus sécurisés...), les nouvelles technologies déployées ne peuvent s'affranchir d'une totale acceptation, aussi bien par les usagers et leurs familles que par les salariés. Il convient



aussi d'éviter la "fracture numérique" en maintenant l'humain et le lien social au cœur du dispositif. C'est bien dans cet esprit qu'a été développé "l'espace client en ligne", en intégrant la dimension humaine à toutes les étapes du projet. Développé en moins de dix mois, cet espace client baptisé "monADMR.org" réunira à terme toutes les fonctions utiles pour les clients de l'ADMR depuis un accès en ligne unique. Véritable "hub digital" de la relation client, il témoigne de l'accélération de la transition numérique de l'ADMR. Connecté en temps réel aux autres outils du système d'information, et accessible sur tous les supports, il permet déjà à chaque client d'accéder à son planning d'interventions, ses contrats de services, ses données de facturation et à son Dossier Médical Partagé (DMP) mais aussi d'effectuer des demandes auprès

de son association. Grâce à la délégation de droits proposée, un client fragilisé peut autoriser l'accès à son entourage familial qui peut alors suivre l'accompagnement effectué par l'ADMR. Cet "accès aidant" constitue un des points forts de l'outil et il contribue fortement à l'adhésion de l'ensemble des clients. Le rôle déterminant des nouvelles technologies dans le secteur médico-social n'est plus à prouver. Mais elles ne pourront se développer que si elles sont intégrées comme un levier d'innovation au service de l'humain. Au-delà de l'image positive, dynamique et innovante dont il est porteur, l'espace client "monADMR.org" illustre l'engagement de l'ADMR dans sa transformation numérique, mais aussi son attachement indéfectible au respect de la personne qui est l'une des valeurs clés qui anime le mouvement au quotidien. ■

CRISE SANITAIRE : QUELS PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ?

L'ADMR a fait réaliser une étude par l'Ifop afin de tirer les enseignements de la crise sanitaire. L'occasion de présenter de nouvelles pistes de réflexion.

En premier lieu, les clients et les aidants apparaissent avoir globalement bien vécu la crise (pour respectivement 65 et 75% d'entre eux). En ce domaine, le maintien des prestations a fortement contribué à améliorer leur vécu de la crise. À l'inverse, la diminution – à plus forte raison l'interruption – des prestations a souvent dégradé, parfois fortement, le vécu de la crise. Tel a en particulier été le cas pour les clients les plus autonomes (GIR 3, 4 ou +), qui bénéficiaient plutôt de prestations d'accompagnement du quotidien (abusivement dites “de confort”) et se sont révélés très sensibles à la remise en cause du lien social que représentent les visites des intervenants de l'ADMR (alors que les visites de leur proche et leurs relations affectives étaient en fort recul). En second lieu, salariés et bénévoles

indiquent également avoir globalement bien vécu la crise (pour respectivement 72 et 78 % d'entre eux). Une réalité d'autant plus marquée qu'ils ont pu rester actifs et se sentir utiles. Ainsi une surcharge de travail été beaucoup mieux acceptée qu'un chômage partiel, par exemple. Tous indiquent avoir ressenti un renforcement des liens et de la cohésion au sein de l'organisation. S'agissant des salariés intervenants, s'ils ont manqué d'équipements de protection individuelle (EPI) au démarrage, la majorité ont été confrontés à un non-respect par les clients des gestes barrières. Ils se sentent cependant aujourd'hui davantage reconnus par leurs clients et par la société. Du côté des salariés administratifs, la charge de travail s'est accrue. Leur efficacité a néanmoins permis aux organisations

de s'adapter efficacement pour permettre aux intervenants d'assurer la continuité des prestations essentielles. À noter également, le télétravail, indispensable et efficace, a nécessité un réel effort d'adaptation, dans des délais très courts. Du côté des organisations, l'ancrage local leur a permis de faire jouer la solidarité (recherche d'équipements de protection individuelle), mais aussi d'être au plus près des besoins de leurs clients (en sélectionnant par exemple à bon escient les interventions à interrompre). L'articulation Union nationale – fédérations – associations a bien fonctionné. Surtout, la crise a développé une réelle empathie entre tous les acteurs (les aidants envers les intervenants, les salariés envers les clients...) qui se sont sentis solidaires et ont reconnu leurs fragilités et leurs engagements respectifs. ■

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

Riche de ces enseignements, l'ADMR a émis des préconisations dans 3 domaines :

> **MEILLEURE PRISE EN CONSIDÉRATION DES BESOINS DES PERSONNES:**

- Maintenir (sanctuariser) les prestations d'accompagnement du quotidien, essentielles au maintien du lien social pour les aidés comme pour les aidants
- Investir pour les intervenants (tutorat, formation soft skills, temps de réunion, espaces de réflexion éthique... mais aussi nudge pour faciliter l'adoption par les clients des gestes barrières) ...au bénéfice du client
- Soutenir le bénévolat (maintien du lien social)

> **ÉVOLUTION DES ORGANISATIONS :**

- Mettre en place des canaux de communication d'urgence et des protocoles de communication
- Réaffirmer le rôle central des conseils départementaux
- Mettre en place un plan d'urgence national pour le domicile

> **ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION DIGITALE :**

- Faciliter l'équipement des clients, leur formation, et résorber les “zones blanches”
- Faciliter le travail à distance pour les salariés et bénévoles
- Promouvoir l'interopérabilité des logiciels métiers
- Promouvoir les outils digitaux vecteurs de lien social

UNE CLASSE DE DÉCOUVERTES POUR CHAQUE GÉNÉRATION D'ÉCOLIERS

Acteur reconnu du tourisme social et solidaire, l'association Vacances, voyages, loisirs (VVL) vient d'adresser une lettre ouverte au ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Nous la reproduisons ici dans son intégralité et encourageons les maires, les élus locaux et tous les acteurs sociaux à la signer.



© Pixabay

Monsieur le Ministre,

La crise sanitaire a révélé combien l'absence de classes de découvertes pénalisait les enfants et privait nos territoires d'une activité économique indispensable. Au quotidien, nous accompagnons nos populations à surmonter cette crise sans précédent. En responsabilité, nous savons qu'il est encore trop tôt pour renouer avec cette pratique éducative. Il n'en reste pas moins que nous souhaitons tout mettre en oeuvre pour un redémarrage

rapide, efficace et massif, dès lors que les contraintes sanitaires seront levées. Un signal fort de retour à la normalité pour nos enfants.

Comme vous, nous pensons que les classes de découvertes permettent des apprentissages sans nul autre pareil et participent pleinement à la réussite éducative, notamment pour les enfants en difficulté.

Alors que la nation s'interroge sans cesse sur la cohésion nationale, cherche

à agir face à des phénomènes de communautarisme, les classes de découvertes sont un outil efficace et éprouvé pour bâtir un socle républicain.

Au-delà du bien-fondé pédagogique qui permet entre autres la cohésion de la classe, les classes de découvertes sont une contribution à la vie des territoires. En bord de mer, dans les massifs ou en pleine campagne, les classes de découvertes irriguent l'économie des territoires et favorisent un tourisme durable et responsable.



© Pixabay

Découvrir la France, interagir entre ruralité et urbanité, développer les apprentissages à la mobilité, contribuer à l'économie des territoires, démontrent toutes les richesses de ce dispositif qui va bien au-delà d'un simple séjour éducatif.

Territoires d'accueil ou villes émettrices, nous refusons de voir dépérir les classes de découvertes alors que nous voulons le meilleur pour les enfants de la nation. Mais les collectivités se sentent bien seules à soutenir ce projet, des patrimoines portés à bout de bras, des fermetures de centres qui raccourcissent des saisons touristiques ou éteignent encore un peu plus des villages.

Nous ne voulons plus de cette lourdeur administrative qui n'a pour seule justification que la reproduction de directives obsolètes. Il n'est plus possible de décourager professeurs des écoles et collectivités par une chappe bureaucratique qui lentement, sape les meilleures volontés.

Avant de développer de nouveaux dispositifs de type SNU ou colos appre-

nantes, appuyons-nous sur ce qui marche. Nous proposons, de par la loi, que chaque génération d'écoliers puisse avoir fait au minimum une classe de découvertes, au même titre que le dispositif "savoir nager".

Il est nécessaire d'instaurer un rite de passage du primaire au collège car c'est aussi comme cela que nous favoriserons l'émergence d'une conscience citoyenne.

Si rien n'est fait, cet abandon par omission aura eu raison des classes de découvertes républicaines. Ensemble réagissons, État, Collectivités, mouvements associatifs pour un vaste projet de relance des classes de découvertes. Nous le devons à nos enfants, encore plus aujourd'hui qu'hier, car eux aussi, à bas bruit, sont moralement atteints par cette crise sanitaire.

Ne léguons pas à nos enfants qu'une dette et un environnement en souffrance mais offrons leur l'opportunité des apprentissages au vivre ensemble et à la citoyenneté pour relever les défis qui les attendent. Il en va de notre responsabilité.

NOS 8 PROPOSITIONS

1. L'instauration par la loi de l'obligation pour chaque écolier de participer au minimum à une classe de découvertes

2. Dans le cadre du plan de relance, nous souhaitons un plan patrimoine pour les collectivités propriétaires

3. La nomination d'un référent(e) national(e) classes de découvertes qui devra coordonner les directives et contribuer au développement des classes de découvertes

4. Une simplification administrative pour la constitution des demandes de départ

5. Une aide financière pluriannuelle pour les classes de découvertes à l'instar des colos apprenantes

6. La sensibilisation du corps enseignant aux bienfaits des séjours de classes de découvertes tout au long de leur parcours de formation

7. Une campagne de communication nationale pour rassurer les parents

8. La création d'un groupe de travail entre État/Collectivités émettrices et réceptives/éducation populaire et représentants du tourisme social afin d'engager rapidement les transformations nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Pour toute réponse

VACANCES VOYAGES LOISIRS
39, avenue H. Barbusse
94400 Vitry sur Seine
contact@vvl.org



LE CITOYEN-USAGER, CE GÊNEUR... OU LA DÉFIANCE INVERSÉE

La défiance des citoyens envers le personnel politique, les institutions, les médias est, hélas, bien connue. Le Pacte civique a analysé le couple “confiance-défiance” et a proposé des pistes de solutions ¹.

Dans le cadre de son analyse du couple “confiance-défiance” entre les responsables politiques, les institutions et les médias, le Pacte civique, a fait la constatation, à vrai dire inattendue, qu’il existe une autre forme de défiance, plus sournoise, qu’il a qualifiée de “défiance inversée” en ce qu’elle émane des administrations et de tous les services (publics ou non) où l’on reçoit des usagers. Cette “défiance inversée” peut se manifester par le comportement des personnels censés accueillir (manifestation de stéréotypes et préjugés, actes discriminatoires, comportements ouvertement racistes par exemple), mais peut aussi être plus insidieusement par le recours à des “parcours” de demande et de contrôle, par voie de formulaires complexes ou de démarches internet décourageantes. Cette défiance inversée est d’autant plus pernicieuse qu’elle est rarement perçue comme telle. Il faut pourtant la reconnaître et la dénoncer. Elle engendre insatisfaction et irritation des usagers. Mais il y a beaucoup plus grave. Cette défiance inversée frappe principalement les catégories de citoyens les plus fragiles, en situation de précarité économique, sociale, linguistique, culturelle, ou qui sont sujets à une catégorisation du fait de leur origine, religion, genre, âge ou orientation sexuelle. Elle peut se traduire par des comportements discriminatoires et injurieux, pénalement répréhensibles. C’est insupportable parce que ces comportements bafouent les valeurs fondées sur les droits de l’Homme, la fraternité en premier lieu. Et aussi parce que cela amène trop souvent des citoyens à renoncer aux prestations finan-



cières et sociales auxquelles ils ont droit. Enfin, ces comportements fragilisent la crédibilité du pacte social qui rend possible le vivre ensemble. Comment lutter contre cette défiance inversée ? Cette défiance présente des aspects “quotidiens” mais aussi des aspects institutionnels. On ne luttera pas de la même manière mais, dans l’un comme dans l’autre des ces aspects, il faut commencer par détecter et dénoncer les situations de défiance inversée, que ce soit pour sensibiliser les acteurs des administrations ou pour obtenir des changements structurels.

SENSIBILISER ET ALERTER

Lorsque la défiance inversée est dans ses aspects “quotidiens”, il faut sensibiliser les acteurs et entreprendre des actions de formation. Celle-ci commence dès l’école (où le risque de discrimination est déjà grand) et doit se poursuivre au niveau de la formation, initiale et continue, des personnels. Les actions de médiation, à l’initiative d’acteurs de terrain, sont

un outil efficace et trop peu utilisé. Lorsque la défiance inversée est dans ses aspects institutionnels, il faut alerter les instances responsables, demander des modifications des procédures et des documents en se concertant avec les associations d’usagers. Dans les cas les plus graves, il faut saisir les juridictions administratives qui peuvent agir vite grâce à la procédure du référé, et si nécessaire recourir au Défenseur des Droits, autorité administrative indépendante dotée de moyens d’investigation et de poursuite et non dépourvue d’influence par ses prises de position publiques et son rapport annuel.

Il faut faire de ce sujet un levier prioritaire de l’amélioration de la qualité des services publics. Rétablir la confiance est l’affaire de tous, et d’abord de l’action publique!

François Dress

Membre du Pacte civique

¹ Rapport 2017 du Pacte Civique - OCQD, mars 2018, p. 105-131 ; www.pactecivique.fr



COMMENT MIEUX PRENDRE EN CHARGE L'ÉTAT DE LA SANTÉ MENTALE EN FRANCE ?

La Mutualité Française est investie depuis longtemps dans le domaine de la santé mentale. En consacrant la 5^{ème} édition de son Observatoire “Place de la santé” à ce sujet, elle propose un état des lieux indispensable pour démontrer la nécessité d’agir dans ce domaine et formuler des propositions au bénéfice de tous les Français¹.

L’Observatoire fournit un diagnostic sur trois dimensions essentielles : la prévention, l’offre et l’organisation des soins, ainsi que le recours et l’accessibilité aux soins en santé mentale. Deux catégories de populations particulièrement exposées aux troubles psychiques, ainsi qu’aux effets de la crise sanitaire sur leur santé mentale, font l’objet d’une attention plus particulière : les enfants-adolescents/jeunes adultes et les personnes âgées.

> La **prévention**, s’affirme comme un axe majeur d’interventions à développer en France. La crise sanitaire s’est accompagnée d’un doublement des troubles mentaux, (états dépressifs et anxieux notamment). Notre pays se distingue des autres pays européens par une consommation de substances addictives (alcool, cannabis) supérieure à la moyenne, ainsi que des taux de suicide qui le placent au premier rang des pays de développement comparable.

> **L’offre de soins en santé mentale est inégalement répartie sur le territoire**, les inégalités d’accès aux soins étant importantes. À titre d’exemple, la France se caractérise par un nombre de psychiatres parmi les plus élevés d’Europe, mais aussi par de fortes disparités d’accès selon les départements. Ainsi, les taux d’équipement en établissements de soins psychiatriques varient du simple au double.

> **L’accessibilité financière aux soins** peut être améliorée : la majorité des psychiatres ne pratiquent pas de dépas-

sements d’honoraires mais ceux qui en pratiquent sont très concentrés dans certains départements (Paris, Essonne, Yvelines et les Hauts-de-Seine). Le reste à charge avant intervention de sa mutuelle est en moyenne trois fois plus élevé que celui des autres patients (1 300€ par an contre 470 € pour le reste de la population), essentiellement en lien avec des séjours à l’hôpital qui en représentent près de la moitié (590€).

Sur ces trois enjeux, les mutuelles ont développé des initiatives recensées dans l’Observatoire. En matière de prévention, citons l’action mise en œuvre en Bretagne en matière de prévention du suicide. Concernant, l’offre de soins, l’établissement mutualiste de la Verrière propose une offre complète avec deux pôles en santé mentale (adolescent /adulte), une filière complète pour la prise en charge des personnes âgées, une filière “addictologie”, ainsi qu’un centre de formation et de recherche. Enfin, s’agissant de l’accès aux soins, la mutuelle des étudiants n’a pas attendu la crise sanitaire pour prendre en charge leur santé mentale, en leur proposant des services d’accompagnement à la souffrance psychique (repérage de la détresse psychologique, orientation vers les structures d’accompagnement et remboursement de la première consultation chez le psychologue). Plus récemment, la Mutualité Française a apporté une réponse concrète et immédiate aux besoins croissants d’accompagnement psychologique liés à la crise du Covid-19 à travers la mise en œuvre, par les

organismes complémentaires, de la prise en charge au premier euro des consultations de psychologues.

DES ATTENTES FORTES À L'ÉGARD DES POUVOIRS PUBLICS

64 % des Français ont déjà ressenti un trouble ou une souffrance psychique (75 % pour les moins de 35 ans) et près d’un sur deux a une personne concernée dans son entourage proche. Pour une majorité de Français (62 % et 70 % pour les psychiatres), le gouvernement prend mal en compte dans son action les enjeux liés à la santé mentale.

À partir de ces enseignements, la Mutualité Française formule 10 propositions pour améliorer la prise en charge des troubles psychiques. Parmi les pistes d’action, l’encouragement au développement des résidences accueil qui fournissent un accompagnement sanitaire et social favorisant une plus grande autonomisation des patients. La Mutualité Française propose aussi d’étudier avec les pouvoirs publics les conditions d’une prise en charge pérenne des consultations de psychologues, ou encore de mettre en place une réforme de la tarification à l’hôpital afin de réduire les restes à charge. ■

¹ L’Observatoire Place de la Santé “La santé mentale en France” ainsi que “la contribution de la Mutualité Française sur la santé mentale” sont disponibles en ligne : <https://www.mutualite.fr/actualites/sante-mentale-la-mutualite-francaise-presente-son-observatoire-et-10-propositions>



UNE ACTIVITÉ EN CONSTANTE AUGMENTATION

À l'occasion d'une conférence de presse tenue mardi 15 juin, le président du Cnas, René Régnauld, a présenté les initiatives contre les effets de la crise sanitaire, ainsi que les perspectives d'évolution de son association.

Le Cnas est une association à but non lucratif, soucieuse d'améliorer les conditions de vie des agents de la fonction publique territoriale et de leur famille. Le Cnas vient en aide à 800 000 bénéficiaires issus de 20 000 structures adhérentes (collectivités territoriales et leurs établissements publics), grâce à un large éventail de prestations et d'aides sociales portant sur la solidarité (secours exceptionnel, précarité énergétique, écoute sociale...), le quotidien (transport, logement, naissance...), les loisirs et les vacances (billetterie spectacles, Chèques-Vacances, offres locales). Plus précisément, durant la crise sanitaire, l'association est venue en aide à 318 000 jeunes ayants-droit âgés de 11 à 26 ans en débloquant une enveloppe de 13 millions d'euros en 2020. "Nos prestations ont confirmé, s'il en était besoin, leur caractère essentiel dans un contexte de crise, pour en atténuer les impacts économiques et sociaux sur les familles et les collectivités", explique René Régnauld. En 2021, cette aide exceptionnelle sera renforcée et étendue à tous les bénéficiaires concernés, toutes tranches d'imposition confondues, ce qui représente un budget de 25 millions d'euros. L'aide Rentrée scolaire de base sera abondée de 50 € pour les 11-18 ans, et de 80 à 150 € pour les 19-26 ans.

UNE SOLIDARITÉ MARQUÉE AVEC SES ADHÉRENTS

Solidaire de ses collectivités territoriales adhérentes, le Cnas a également décidé de geler l'évolution de la cotisation pour la deuxième année consécutive (2021 et 2022), ce qui fixe le montant à 212 € par agent actif et 137,80 € par retraité. "Cette redistribution sans précédent



est le signe de la détermination du Cnas", poursuit le président du Cnas: être, dans le cadre de la crise sanitaire, acteur des enjeux de notre pays, notamment l'éducation, le service public local

et la solidarité nationale, dont les élus et les personnels territoriaux sont de solides et indispensables maillons". Par ailleurs, René Régnauld a évoqué le projet pluriannuel 2022 - 2026 à l'issue duquel le Cnas a pour objectif d'atteindre 1 million de bénéficiaires. Pour y parvenir, l'association nationale poursuivra et amplifiera la transformation déjà engagée de son organisation et de ses outils numériques. "Elle doit permettre au plus grand nombre d'agents territoriaux de bénéficier de la meilleure offre d'action sociale possible", conclut-il. ■

↓
 Votre antenne régionale

Nord-Est Tél.: 03 21 01 75 00 E-mail: ne@cnas.fr	Ile de France Outre-mer Tél.: 01 30 48 71 00 E-mail: idf@cnas.fr
Ouest Tél.: 02 43 59 24 30 E-mail: ouest@cnas.fr	Sud-Ouest Tél.: 05 56 16 06 05 E-mail: so@cnas.fr
Est Tél.: 03 90 40 72 00 E-mail: est@cnas.fr	Sud-Est Tél.: 04 66 04 29 29 E-mail: se@cnas.fr
Centre Tél.: 04 70 90 69 10 E-mail: centre@cnas.fr	

Accueil téléphonique
 lundi-mardi-mercredi : 9 h-12 h 30 – 13 h 30-17 h
 jeudi : fermeture en matinée – 13 h 30-17 h
 vendredi : 9 h-12 h 30 – 13 h 30-15 h
 Avant d'appeler, merci de vous munir de votre numéro de bénéficiaire CNAS

Allegez vos charges...



Mediassoc est la centrale associative qui permet aux associations du secteur social, socio-éducatif et médico-social d'optimiser leur budget sur des postes incontournables au travers de partenariats négociés avec des acteurs majeurs dans leur domaine d'activité.

Mediassoc donne ainsi à chaque association, quelle que soit sa taille, l'opportunité de bénéficier d'avantages «grands comptes».

L'offre **Mediassoc** couvre des domaines importants tels que l'achat ou la location longue durée de véhicules avec **Renault**, les fournitures de bureau, le mobilier et l'aménagement de vos locaux avec **Bruneau**, la téléphonie et internet avec **SFR Business**.



... pas vos moyens !

MediAssoc

LA CENTRALE ASSOCIATIVE

100% ASSOCIATIF & SOCIAL
SANS MINIMUM D'ACHAT
SANS INTERMEDIAIRE
SANS COTISATION

13 boulevard St Michel - Paris Ve

01 45 86 46 14

<https://www.mediassoc.fr>

UNE ASSURANCE PENSÉE POUR LE MONDE ASSOCIATIF

GMF compte 3,5 millions de sociétaires qui lui font confiance et se classe comme le premier assureur des agents du service public*. Elle est ainsi aux côtés de ceux qui s'engagent pour le collectif, qui en font leur vocation et soutient ceux qui œuvrent pour faire avancer l'intérêt général. Les associations, au cœur de cette mission pour le bien commun, partagent avec GMF des valeurs de solidarité, de proximité et d'engagement. C'est pourquoi depuis plus de 25 ans, elle entretient un lien historique avec le monde associatif. À l'écoute des besoins du secteur de l'économie sociale solidaire, GMF propose une protection pour les associations mais aussi des assurances de la vie privée pour les mandataires sociaux et les salariés d'association.

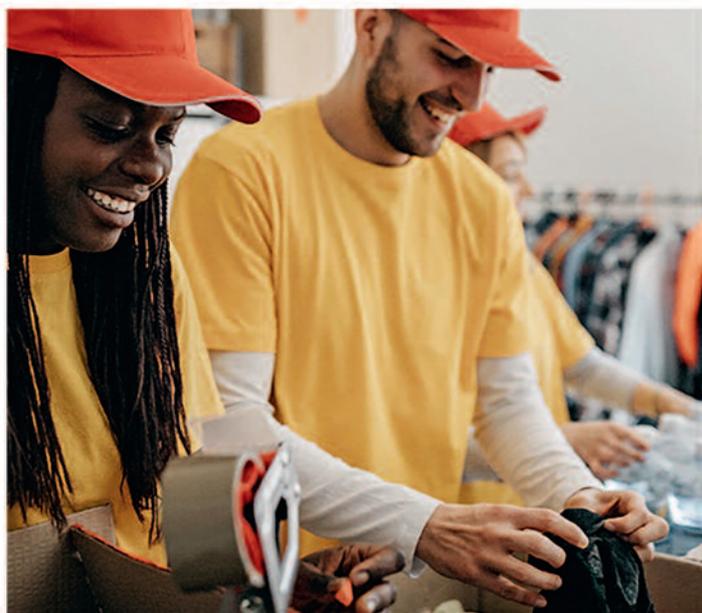
GMF, UNE MARQUE ENGAGÉE

Depuis 20 ans, GMF valorise et récompense, chaque année, plus de 10 initiatives inspirantes de « ceux qui s'engagent au service des autres ». En attestent le Prix Hélioscope-GMF pour les hospitaliers, le Prix La Gazette-GMF pour les Territoriaux, le Prix Unapei pour le Handicap, le Prix Chercheurs en Actes au sein de l'éducation nationale, le Prix Route 18 pour les sapeurs-pompiers. À ces récompenses, s'ajoute un partenariat avec les parcs nationaux de France autour de la « nature en partage ».

Cette attention particulière fait partie du modèle mutualiste de GMF. Il s'illustre par une approche humaine et équitable, des actions solidaires et sociétales, ... Ses valeurs mutualistes la rapprochent des associations et contribuent aux nouveaux défis du vivre ensemble et de la responsabilité sociale.

DES PRODUITS SUR-MESURE

Dans le sillage de son engagement, GMF se positionne comme un acteur naturel pour assurer tous les acteurs du monde associatif. Elle a conçu le contrat Multigaranties Vie Associative, produit innovant et modulable. Parce que GMF connaît bien le secteur associatif, elle est à même de répondre efficacement à vos besoins les plus spécifiques. Elle vous propose : une couverture élargie des risques essentiels, une responsabilité civile, une défense pénale et recours, un service d'information juridique par téléphone, une protection en cas d'accident corporel des personnes pendant leur activité, une assurance des biens,...



La vocation de GMF est aussi de protéger dans leur vie privée les mandataires sociaux et les salariés du secteur de l'économie sociale et solidaire qui peuvent ainsi bénéficier de tarifs avantageux sur les assurances auto, habitation, santé, accidents de la vie privée,...

Pour en savoir plus, appelez le 0 970 809 809 (n° non surtaxé) ou connectez-vous sur www.gmf.fr ou rendez-vous en agence.



ASSURÉMENT HUMAIN

* GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS de mars 2020.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **Covéa Protection Juridique** - Société anonyme d'assurance au capital de 88 077 090,60 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - 442 935 227 R.C.S. Le Mans APE 6512Z - Siège social : 33 rue de Sydney - 72045 Le Mans Cedex 2.